

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed /
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

L'OPINION PUBLIQUE

Journal Hebdomadaire Illustré

Abonnement, payable d'avance : Un an, \$3. — États-Unis, \$3.50.
L'ont semestres commencent se paie en entier.
On ne se désabonne qu'au bureau du journal, et il faut donner au moins quinze jours d'avis.

Vol. VIII.

No. 16.

Prix du numéro, 7 centins. — Annonces, la ligne, 10 centins.
Toute communication doit être affranchie.
Les remises d'argent doivent se faire par lettres enregistrées ou par bons sur la poste.

JEUDI, 19 AVRIL 1877

RECTIFICATION

Il a paru, récemment, dans le *Nouveau-Monde*, un article aussi injuste que malveillant à l'adresse de M. G. B. Burland, le gérant de *L'Opinion Publique*. Nous nous sommes adressés à ce sujet aux propriétaires et rédacteurs de ce journal, qui nous ont appris qu'aucun d'eux n'était l'auteur de l'article en question, et que cet article avait été inséré à leur insu. En conséquence, le *Nouveau-Monde* publia immédiatement la rétractation suivante :

Nous devons, en justice pour notre confrère de *L'Opinion Publique*, donner un mot d'explication au sujet d'une correspondance qui a paru dernièrement dans notre journal et qui était intitulée : "Une conversion probable." C'est par pure inadvertance que nous n'avons pas désavoué plus tôt cette communication, que nous regrettons sincèrement d'avoir vue dans nos colonnes.

Nous n'avons pas besoin de dire que nous n'avons aucun grief ni aucune animosité contre *L'Opinion Publique*, qui est le seul journal illustré publié en langue française en Amérique, et qui, à ce titre surtout, mérite la sympathie de nos compatriotes, et dont, pour notre part, nous nous enorgueillissons comme Canadien-français.

Nous désapprouvons d'autant plus la correspondance en question, qu'elle contenait des personnalités à l'adresse du gérant de *L'Opinion Publique*, M. G. B. Burland. En outre, les insinuations faites contre ce monsieur étaient non seulement déplacées, mais mal fondées ; car M. Burland n'est ni orangiste ni franc-maçon, nous assurent ses amis.

Nous espérons que ces quelques explications suffiront pour convaincre notre confrère et nos lecteurs que nous ne désirons aucunement nuire au succès de *L'Opinion Publique*.

Tout en acceptant ce désaveu, nous tenons à dire que l'auteur de l'article malicieux qui a paru contre M. Burland nous est parfaitement connu. Celui-là savait fort bien qu'il disait une fausseté, en accusant M. Burland d'être orangiste et franc-maçon. En essayant de nuire à *L'Opinion Publique*, au moyen de cette futile attaque et de ces accusations, il n'a réussi qu'à faire voir son dépit. Ce n'est pas la première fois que des personnes qui réussissent là où d'autres avaient échoué, se voient l'objet de la jalousie de celles-ci. Ce n'est pas la première fois, non plus, que l'on se voit payé d'ingratitude pour avoir généreusement aidé quelqu'un. M. Burland s'est donné et se donne encore beaucoup de peine pour placer *L'Opinion Publique* sur le meilleur pied possible, et, bien que sa longue expérience puisse lui permettre d'être aussi bon juge en matière d'art et de littérature que son envieux insulteur, il est bien connu que M. Burland ne s'est jamais mêlé en aucune façon de la direction éditoriale de *L'Opinion Publique*. Son seul désir et son unique ambition, au point de vue des motifs professionnels aussi bien que patriotiques, sont d'assurer le succès et la prospérité du journal.

L'ADMINISTRATION.

Un article dont le besoin se faisait sentir depuis longtemps et qui ne vient que d'être connu, c'est le *Rénovateur Parisien* de Luby pour la chevelure. Quelques applications comme toilette ordinaire pour les cheveux sont tout ce qui est nécessaire pour rendre aux cheveux gris leur couleur primitive, après quoi une seule application par semaine suffira. Il donne à la chevelure un parfum et un luisant magnifiques, et entretient la tête fraîche et exempte de souillure. C'est le grand favori des dames pour leur toilette, en ce qu'il ne souille nullement les étoffes les plus délicates. En vente dans toutes les pharmacies, en grandes bouteilles de 50 centins. Devins et Bolton, pharmaciens, Montréal, sont les agents pour le Canada.

SOMMAIRE

Rectification.—Les Hommes de 37-38 : Le Dr. L.-H. Masson et M. Damien Masson. par L.-O. David.—Nos gravures : Loïn du monde : M. C. F. C. Morrison, décédé ; Le Rév. P. Reboul, O.M.I. décédé ; Eclipses de lune à Constantinople : Le pont suspendu de Brooklyn.—Un drame improvisé.—Correspondance européenne. par G. A. Drolet.—Nécrologie : M. C. F. C. Morrison.—Poésie : L'Abéille. par L.-H. Fréchet.—Le Sorcier du Mont Granier (suite).—De la semelle du froment ou blé. par H. Audrain.—Revue de la Semaine.—Pour l'Europe.—37-38.—La navigation de la baie d'Hudson.—Jubilé épiscopal de Pie IX.—Echos parlementaires.—L'abbé d'Apostrophe.—Bibliographie.—Nouvelles diverses.—Faits divers.—François de Bienville.—Le jeu de Dames.—Les échecs.

NOS GRAVURES : Les Hommes de 37-38 : Le Dr L.-H. Masson et M. Damien Masson : M. C. F. C. Morrison, curé de Saint-Cyprien, décédé ; Le Rév. P. Reboul, O.M.I. décédé ; Loïn du monde : La coquette des violettes ; Constantinople : L'éclipse de lune ; New-York : Le pont suspendu de la rivière de l'Est à Brooklyn.

LES HOMMES DE 37-38

Lé Dr. L. H. Masson et M. Damien Masson

Le docteur Luc-Hyacinthe Masson et son frère, M. Damien Masson, étaient, en 1837, deux gros et grands garçons, aux yeux noirs, au teint bronzé, aux épaules robustes, au caractère énergique. Ils étaient fils de M. Louis Masson, capitaine de milice et marchand, de Saint-Benoît. Le premier avait 26 ans et l'autre 21 ans.

Après un bon cours d'études au séminaire de Montréal, le Dr. Masson avait étudié la médecine sous le célèbre Dr. Robert Nelson, qui n'eut pas de peine à inculquer à son élève ses principes politiques comme sa science médicale. Durant le choléra de 1832, son patron, étant tombé malade, le chargeait de le remplacer auprès des émigrés à la Pointe Saint-Charles, et, le 1er août, on l'envoyait à Beauharnois prendre la place du Dr. Fleming, qui venait de succomber à l'épidémie. D'un caractère et d'une constitution à toute épreuve, le jeune étudiant en médecine avait accepté avec plaisir les missions difficiles et dangereuses qu'on lui confiait.

Il fut reçu médecin en 1833, demeura quelques années à Beauharnois, et alla s'établir à Saint-Benoît. Il arrivait bien : la paroisse était en feu ; nulle part l'agitation était aussi considérable. Il eut bien garde d'amortir le feu du patriotisme ; il l'activa, au contraire, en s'enflammant lui-même.

Les paroles et l'exemple des Girouard et des Chénier, dont il devint l'ami intime, ne pouvaient manquer de surexciter une nature aussi hardie. Il fit si bien, qu'au bout de quelques mois, il était considéré comme l'un des chefs des patriotes du comté des Deux-Montagnes.

Le 10 juin 1837, il était nommé secrétaire de la grande assemblée tenue à Sainte-Scholastique, sous la présidence de Jacob Barcelo, ér., pour protester contre les résolutions de lord John Russell.

Le 6 août 1837, il allait, à la tête d'une centaine de patriotes des Deux-Montagnes, à l'Assemblée du comté de Vaudreuil, et prenait la parole à la suite d'O'Callaghan et d'Ovide Perrault, le jeune et populaire représentant de ce beau comté.

Comme le docteur était commissaire des petites causes et juge de paix pour le district de Montréal, il reçut une lettre de M. Walcott, le secrétaire de lord Gosford, lui demandant compte de sa conduite aux assemblées de Vaudreuil et des Deux-Montagnes.

La réponse fut courte. M. Masson répondit qu'en sa qualité de sujet anglais, il avait le droit constitutionnellement d'ex-

primer ce qu'il pensait de l'administration des affaires publiques, et que, comme tel, Son Excellence pouvait le juger.

Cette réponse fut suivie d'un ordre général qui annulait dans tout le pays les commissions des officiers de milice, commissaires et juges de paix, dont la loyauté était suspecte.

Deux jours après, des mandats d'arrestation étaient émis.

Deux huissiers se rendirent à Saint-Benoît pour arrêter le Dr. Masson et quelques autres chefs patriotes ; mais l'accueil peu rassurant que le peuple leur fit, quand il apprit le but de leur voyage, les effraya, et ils s'en retournèrent comme ils étaient venus, sans tambour ni trompette, heureux d'en être quittes à si bon marché.

Pendant que les patriotes du Sud se préparaient à la lutte, ceux du Nord s'organisaient et formaient des camps à Saint-Eustache et à Saint-Benoît, sous la direction d'Amury Girod, qui se disait l'envoyé de M. Papineau. Le programme des chefs de l'insurrection était celui-ci : se rendre à Montréal après avoir battu les troupes, et là, délibérer sur ce qu'il y aurait à faire. Mais l'insurrection, éteinte à Saint-Eustache comme elle l'avait été à Saint-Charles, ne put exécuter son programme, les patriotes allèrent à Montréal pour y remplir les prisons et les cachots.

Dans l'après-midi du 14 décembre 1837, au moment où l'héroïque Chénier tombait sous les balles des bureaucrates, Girod arrivait à course de cheval à Saint-Benoît, se rendait chez M. Girouard et disait qu'il venait de Saint-Eustache chercher des secours. Le Dr. Masson et son frère Damien lui reprochèrent d'avoir quitté le champ de bataille, et le traitèrent de lâche et de poltron. Girod, furieux, tire un pistolet, mais le Dr. Masson l'aurait assommé d'un coup de tisonnier si son frère ne lui eût pas arrêté le bras.

"Nous n'avons pas de temps à perdre, dit M. Damien Masson à son frère, allons au secours de Chénier avec tous ceux que nous pourrions soulever et entraîner, et amenons Girod avec nous."

—Oui, dit le Dr. Masson, qui avait une carabine à la main, allons, M. Girod, nous verrons qui est un lâche."

Ils partirent, Girod avec eux, enrôlant tous ceux qu'ils pouvaient rencontrer. Arrivés à mi-chemin, ils arrêterent chez un nommé Inglis. Pendant qu'ils se chauffaient, Girod se glissa furtivement dans une chambre de la maison, s'élança par la fenêtre dans la cour, monta dans la voiture d'un cultivateur et se sauva au grand galop de cheval, du côté de Sainte-Thérèse. On sait que, poursuivi et trahi, il se faisait sauter la cervelle, quelques jours après, à la Pointe-aux-Trembles, au moment où il allait être arrêté.

Inutile de dire combien la fuite de Girod consterna et indigna ceux qui l'avaient suivi. Bientôt, les patriotes échappés au massacre de Saint-Eustache, commencèrent à arriver et racontèrent les tristes événements dont cette paroisse venait d'être le théâtre.

Chénier mort... Girod disparu... on comprit que tout était fini, et on décida qu'il fallait déposer les armes et recevoir les troupes, le pavillon blanc à la main.

Les chefs ayant décidé de quitter Saint-Benoît avant l'arrivée des troupes, afin d'échapper à la vengeance des bureaucrates et de rendre plus acceptable la sou-

mission des gens de cette paroisse, le Dr. Masson et son frère Damien partirent peu de temps avant l'arrivée des troupes, et se dirigèrent vers le Sud du côté des États-Unis. Ils avaient traversé le fleuve à la tête du canal de Beauharnois, et se croyaient en sûreté, lorsqu'ils furent arrêtés par un parti de volontaires stationné au fort du Coteau-du-Lac. Ils avaient été vendus par le traversier, un traître et un lâche, qui, les ayant reconnus, était allé, après avoir reçu leur argent, avertir le colonel Simpson, commandant au fort du Coteau.

M. Masson et son frère furent conduits au corps de garde du fort du Coteau où ils passèrent la nuit. Le capitaine McIntyre, qui commandait les volontaires, étant tombé à bas de son cheval, s'était blessé assez gravement. Il demanda au docteur Masson de le saigner. Les volontaires anglais jetèrent les hauts cris ; ils ne pouvaient comprendre que le capitaine consentit à se faire saigner par un rebelle. Le capitaine, qui était un homme d'esprit, se fit saigner quand même, et trouva que le docteur avait la main aussi sûre qu'un bureaucrate.

Pendant la nuit, le Dr. Masson fit semblant de dormir afin de tout voir et de tout entendre. A chaque instant, des volontaires entraient dans l'appartement où il était couché, lui mettaient presque la chandelle sous le nez pour l'examiner, et disaient en le regardant :

"Quel dommage ! c'est un beau jeune homme. Je ne voudrais pas être à sa place."

—Non, disaient les autres, car notre colonel vient d'avoir la nouvelle que les prisonniers, en arrivant à la ville, seront passés par la cour martiale et fusillés une demi-heure après."

M. Masson n'aurait pu s'empêcher de rire parfois, s'il n'avait pas fini par croire que ces volontaires disaient la vérité. Il le crut tellement, que, le lendemain matin, il demanda au colonel Simpson s'il n'y aurait pas moyen de le faire fusiller dans l'enceinte du fort, afin d'en finir plus vite. Le colonel le rassura en lui disant qu'il ne fallait pas ajouter foi à toutes ces histoires de fusillades.

Le lendemain, M. Masson fut conduit avec son frère à Montréal. En arrivant dans le vestibule de l'ancienne prison de Montréal, ils trouvèrent le Rév. M. Blanchet, le curé patriote de Saint-Charles, aujourd'hui évêque de Nesqually, N.-O., qui venait d'être arrêté. Après quelques pourparlers entre le procureur-général Ogden et le shérif, M. de St. Ours, les prisonniers furent attachés avec des cordes les uns aux autres, et escortés jusqu'à la prison neuve par une compagnie de carabiniers sous le commandement du major C. Sabrevois de Bleury.

On peut se figurer ce qu'un homme vigoureux et accoutumé à bien vivre, comme le Dr. Masson, eut à souffrir quand il se vit renfermé dans une cellule à peine assez grande pour le contenir, avec une livre et demie de pain par jour et le plancher nu pour lit.

Un jour, il demanda au shérif, M. de St. Ours, qui lui avait ôté tout l'argent qu'il avait sur lui, de lui remettre quelques piastres dont il avait besoin pour s'acheter quelque chose ; le shérif refusa. Alors le Dr. Masson, qui faisait de la bile depuis longtemps, jugea que c'était le temps de s'en débarrasser ; il fit au shérif

une terrible semonce dont il fut affecté, car il alla aussitôt s'en plaindre à M. Girouard.

"M. Masson ne vous a rien dit de trop," se contenta de répondre M. Girouard.

Les prisonniers, fatigués de cette vie de privations et d'anxiété, demandaient vainement qu'on fit leur procès et qu'on décidât de leur sort; Colborne hésitait, retardait. Enfin, lord Durham arriva avec la mission de pacifier le pays. On s'attendait à une amnistie générale; on se trompa.

Un dimanche matin, MM. Wolfred Nelson, R. S. M. Bouchette, L. H. Masson, J. H. Goddu, Siméon Marchessau, Bonaventure Viger, H. A. Gauvin et Rodolphe Desrivères sont avertis que le procureur-général Ogden désireait les voir dans la chambre du geôlier. Ils s'y rendent, ne sachant trop ce qui allait leur arriver.

Était-ce la liberté, ou la nouvelle qu'on allait leur faire subir leurs procès?

M. Ogden leur annonça simplement que lord Durham avait passé, le 28 juin, une ordonnance qui les exilait tous les huit aux Bermudes et mettait en liberté le reste des prisonniers. Il ajouta qu'ils devaient être prêts à partir, le lendemain, pour leur lointain exil. Ils protestèrent, demandèrent de quel droit on exilait des sujets anglais sans aucune forme de procès; mais, bien entendu, toutes ces protestations tombèrent dans le vide; il leur fallut partir.

Nous avons dit, en parlant des MM. Dumouchel, qu'avant la proclamation de l'ordonnance du 28 juin, le col. Simpson avait été envoyé auprès d'eux pour les engager à signer un document par lequel ils se reconnaissaient coupables de haute trahison. Ils refusèrent de signer ce document, mais consentirent, après avoir consulté MM. Cherrier et Walker, à adresser à lord Durham une lettre dans laquelle, sans se reconnaître coupables de haute trahison, ils se mettaient à sa disposition afin d'ouvrir les portes de la prison à leurs compatriotes.

Ils ne s'attendaient pas cependant, après avoir signé cette lettre, à être déportés aux Bermudes sans aucune forme de procès.

Permission leur ayant été donnée, la veille de leur départ, de voir leurs familles, madame Masson se rendit à la prison pour faire ses adieux à ce fils qu'elle aimait tant. C'était une noble femme; elle avait résolu de fortifier son fils par son courage et sa résignation, au lieu de l'attrister par le spectacle de ses larmes. Elle tint parole: dominant son émotion, elle lui dit en le quittant: "Mon fils, tu pars pour l'exil, tu as voulu te sacrifier pour tes compagnons de prison. Sois courageux jusqu'à la fin. Je suis fière de toi. Je me consolerai dans ton absence, en pensant que Dieu m'a donné des enfants aussi bons patriotes et dignes de moi."

Les femmes de Sparte n'étaient pas plus héroïques.

Le 2 juillet 1838, les huit proscrits descendaient à Québec, où on les embarquait à bord de la frégate la *Vestale*.

Ils furent bien traités durant la traversée; les viandes et les boissons étaient abondantes et d'excellente qualité. Après le long carême qu'ils venaient de faire, ils trouvèrent cela bon.

Comme nous nous proposons de consacrer un chapitre spécial à l'histoire de leur séjour aux Bermudes, nous nous contenterons de dire aujourd'hui que le gouvernement impérial ayant annulé l'ordonnance de lord Durham pour cause d'illégalité, ils furent mis en liberté dans le mois d'octobre; mais défense leur fut faite de rentrer dans leur pays. Ils se rendirent aux États-Unis où ils se séparèrent.

Le Dr. Masson alla se fixer à Fort Covington, dans l'État de New-York.

L'insurrection de 1838 venait d'éclater; Robert Nelson avait arboré le drapeau de l'indépendance, et les Canadiens se ralliaient autour de lui.

Les patriotes furent écrasés comme ils l'avaient été en 1837; ceux qui échappèrent à l'échafaud furent exilés, pillés et ruinés.

M. Eustache de Beauharnois, oncle du Dr. Masson, ayant vu détruire toutes ses propriétés, et craignant d'être arrêté, se sauva avec sa famille aux États-Unis, et alla trouver son neveu qui, quelques semaines après, devenait son gendre. Dans l'automne, ils prenaient magasin en société et faisaient d'excellentes affaires.

M. Eustache Masson étant mort, M. le Dr. Masson vint, en 1842, s'établir dans la nouvelle paroisse de Saint-Anicet, où il jeta les fondements d'un établissement considérable, fit construire un quai, un magasin, et donna, par son esprit d'entreprise et son activité, un essor considérable aux progrès de cette paroisse.

En 1844, sous l'administration de lord Metcalfe, l'hon. D. B. Viger le nommait collecteur de douanes au port de Dundee, sur la frontière. C'était le deuxième Canadien-français qui parvenait à entrer dans le département des douanes, où on ne trouvait que des Anglais.

De 1849 à 1854, il se donna beaucoup de peine pour faire payer aux cultivateurs des deux rives du lac Saint-François, une indemnité pour les dommages causés à leurs terres par les inondations provenant de la construction de jetées à la tête du canal Beauharnois. Il écrivit dans les journaux, s'adressa au gouvernement et alla même, à la tête d'une députation, trouver lord Elgin, qui lui dit: "J'avoue, docteur, qu'après vous avoir fait brûler à Saint-Benoît, il est cruel de vous faire noyer à présent."

Les électeurs du comté de Soulanges l'ayant élu, en 1854, à l'Assemblée législative, il compléta l'œuvre qu'il avait commencée, et réussit à obtenir une grande partie de l'indemnité réclamée.

En 1858, le Dr. Masson refusa de se porter de nouveau candidat, mais il se présenta en 1867 et fut élu, à la majorité de 259, sur son concurrent. Aux dernières élections générales, il supporta M. Lanthier, le représentant actuel du comté de Soulanges.

M. Masson est aujourd'hui registrateur du comté de Soulanges et greffier de la cour de circuit. Il demeure au Coteau-Landing.

Comme on le voit, sa vie a été jusqu'à présent bien remplie, son existence agitée, et cependant il est plein de force et de santé, capable encore de faire le coup de feu et d'aller aux Bermudes s'il le fallait. Le jeune homme de 37 que les volontaires du Coteau-du-Lac trouvaient si beau garçon, est devenu un fort bel homme, un peu gros, mais bien planté, imposant de taille et de figure. Il n'a pas froid aux yeux, disent les gens qui aiment le sans-façon de ses manières et de son langage, sa parole mâle et sa grosse gaieté.

Nous ne serions pas surpris de voir le Dr. Masson se remettre dans la politique.

M. Masson ayant perdu sa femme en 1846, épousa, en secondes noces, une demoiselle Watier, fille de feu M. Joachim Watier, du Coteau-du-Lac.

Il a eu 36 enfants dont deux seulement survivent: M. Louis-Napoléon Masson, de Saint-Anicet, et madame E. Prieur, du Coteau-Landing.

M. Damien Masson est aujourd'hui un riche cultivateur; il demeure à Saint-Benoît, où il jouit de l'estime publique. Avant la Confédération, il fit la lutte contre l'hon. Édouard Masson, pour représenter la division des Mille-Isles au Conseil législatif, mais il échoua.

Les deux MM. Masson appartiennent au parti conservateur. L. O. DAVID.

NOS GRAVURES

Loin du Monde

Le tableau que reproduit notre gravure est dû au pinceau d'un des meilleurs artistes français. M. Rodolphe Lehmann s'est fait un nom distingué, non-seulement en France, en Angleterre et en Allemagne, mais surtout à Rome, où son atelier est le rendez-vous des plus illustres voyageurs.

Son tableau, qui a pour titre: *Loin du monde*, est une de ces œuvres par lesquelles l'éminent peintre de portraits varie le cours de ses travaux ordinaires.

Un capucin, au froc brun, est assis dans sa cellule. Deux escabeaux, un lit bas et dur, un pupitre, quelques livres, un bénitier et une croix meublent seuls son étroite chambre. Il s'est approché de la croisée pour respirer l'air plus frais du soir et pour profiter des dernières clartés du jour, en lisant un livre de piété. Tout est si calme autour de cette cellule que les oiseaux viennent sans crainte sur le rebord de la croisée pour picoter les miettes de pain placées là par une main amie.

Le sujet qu'a choisi le peintre est bien simple; mais que de poésie dans cette toile! En contemplant ce moine, qui vient de quitter sa lecture pieuse pour écouter la cloche du soir, ne croit-on pas entendre soi-même les tintements de l'airain? Et puis, son expression triste et abattue, cette rose, placée sur le pupitre et vers laquelle il tourne ses regards, ces oiseaux perchés sur la fenêtre, cette mer qu'il aime à contempler, tout cela ne semble-t-il pas nous dire que ce moine a laissé dans le monde, dont il est séparé, plus d'un regret et plus d'une illusion perdue?

M. C. F. C. Morrison, décédé

Nous croyons payer un juste tribut à la mémoire de M. Morrison, en donnant à nos abonnés le portrait de ce bon et si sympathique prêtre dont le pays déplore en ce moment la perte. Ses obsèques, qui ont eu lieu le 6 courant, avaient amené un grand concours de clergé et de fidèles. Sa Grandeur Mgr. de Montréal avait tenu à assister pontificalement aux cérémonies funèbres. Elle a bien dit ce que tous les assistants ressentaient en appliquant au défunt ces trois mots et en le donnant comme exemple: *Sobrie, juste et pie rivamus*.

Le Révérend Père Reboul, O.M.I.

Nous sommes heureux de pouvoir offrir à nos lecteurs le portrait du Rév. Père Reboul, O.M.I., dont les journaux annonçaient la mort tout dernièrement. Bientôt, nous l'espérons, une notice détaillée redira la vie exemplaire de ce bon et saint religieux, de ce dévoué et zélé missionnaire, de ce père et de cet ami des hommes des chantiers. Comme ses frères qui l'ont devancé, on peut dire qu'il est mort les armes à la main. La manifestation qui a eu lieu à Hull prouve combien ce bon prêtre était aimé et respecté par tous. Si les hommes pouvaient oublier sa mémoire, les arbres séculaires de la forêt, les lacs et les rivières de Matawan et de tous les environs rediraient toujours son nom chéri, et rappelleront aux voyageurs des chantiers qu'il a passé bien des fois par ces chemins, en faisant le bien.

Le Rév. Père Reboul était né en France, le 4 décembre 1827. Il est arrivé en Canada le 24 mai 1853.

Voici quelques détails sur la dernière expédition et la mort de l'héroïque missionnaire, l'apôtre des chantiers de Potawawa:

Le R. P. Reboul était parti d'Ottawa le 11 janvier, en compagnie du R. P. Amiot, afin de visiter pour la 25^{ème} fois ses chers chantiers dispersés au sein de la forêt, et stationner pour la longue saison de l'hiver dans les nombreux chantiers qui leur servent de modeste résidence. Cette mission, qui devait être sa dernière, fut témoin de son zèle, de son énergie accoutumée dans cette sorte d'ouvrage, où tous n'auraient pas pu résister, mais pour lequel Dieu avait départi à notre cher défunt des qualités exceptionnelles afin de gagner, d'entraîner tous ces jeunes gens, dont il était le père depuis longtemps, et afin de les amener tous à l'accomplissement de leurs devoirs religieux, au point que, sur 45 chantiers visités par lui cet hiver, un seul homme lui a résisté. Aussi, la mission des chantiers fait-elle en lui une perte irréparable. Le R. P. Reboul a chevé son 39^{ème} chantier sur la Madawasca quand la maladie qui l'a emporté si tôt a commencé à ruiner et à détruire en peu de jours la santé la plus forte et la plus robuste que l'on connaît.

De violents maux de tête accompagnés d'une grande prostration mentale l'assaillirent sans le décourager et sans l'arrêter dans la mission qu'il voulait achever à tout prix. Tout souffrant qu'il était, il franchit les mauvais chemins qui séparaient la Madawasca de la Bonne-Chère, visita deux chantiers sur cette rivière, d'où il se rendit sur la Potawawa, où il fut voir encore deux chantiers, qui furent les derniers. Arrivé au chantier de Thistle, Caswel et Francis & Co., situé sur le creek Haribey, qui se décharge dans

le lac des Cèdres, notre cher défunt tomba dans un état alarmant, et ne fut pas capable de faire la mission. Son compagnon, le P. Amiot, le remplaça. C'était le mardi soir, 27 février. Comme on le voyait si malade, si faible, si souffrant, on le força à discontinuer sa chère mission, et comme il n'y avait que trente-cinq milles du chantier à Matawan où les RR. PP. Oblats ont une résidence et une église, il fut décidé qu'on l'y transporterait.

Le mercredi au matin, 28 février, le R. P. Reboul laissait son dernier chantier, et après une journée des plus rudes à cause des mauvais chemins, il arrivait le soir, à cinq heures et demie, à Matawan, où il fut accueilli à bras ouverts par les RR. PP. Poitras et Nedélec. Vite le Dr. Paré, de Matawan, fut appelé, et ayant constaté que la maladie était très-grave, puisque c'était un ramollissement du cerveau, il ordonna de télégraphier immédiatement aux docteurs Desloge et Dickson, de Pembroke, pour avoir avec eux une consultation médicale qui ne devait pas avoir lieu, et que la mort devait prévenir. En effet, le jeudi 1^{er} mars, la maladie ne faisait qu'empirer; on crut à propos de s'occuper de l'âme et du grand voyage de notre regretté, et un des Pères qui entouraient son lit de douleurs lui donna les derniers sacrements.

Le Bon Dieu, qui veillait sur son bon serviteur, lui avait conservé jusque là une connaissance qui lui était encore nécessaire, mais que le cher malade perdit aussitôt après pour ne plus la recouvrer. Il passa le restant du jeudi dans cet état léthargique, et dans la nuit du jeudi au vendredi, vers minuit, un des plus anciens et des plus zélés prêtres du diocèse d'Ottawa rendait à Dieu sa belle âme chargée de bonnes œuvres et de mérites, entre les bras de trois de ses frères en religion, qui ne l'ont pas abandonné jusqu'au moment suprême, et dont les noms méritent d'être mentionnés ici: ce sont les RR. PP. Poitras, Nedélec et Amyot, derniers témoins de cette vie sacerdotale si belle et si bien remplie. Le R. P. Reboul s'est éteint doucement, avec sa croix, son scapulaire sur la poitrine, et son chapelet à ses côtés. C'est ici le cas de redire avec le royal prophète: "Bienheureux ceux qui meurent dans le Seigneur."

Eclipses de Lune à Constantinople

La religion mahométante se prête facilement aux croyances superstitieuses. Une superstition curieuse parmi les Turcs de la classe ignorante, est celle qui attribue une influence fatale aux éclipses de lune. Ils s'imaginent que leur astre sacré est alors en lutte avec un redoutable dragon, et il existe parmi eux une coutume ancienne, qui consiste à tirer des coups de fusils et de pistolets dans ces occasions, afin d'effrayer et de chasser le dragon. Il est inutile de dire que cette coutume n'existe que parmi le bas peuple. Un correspondant a été témoin d'une démonstration de ce genre, il y a quelques semaines à peine.

Le pont suspendu de Brooklyn

Cette entreprise gigantesque occupe beaucoup, depuis quelque mois, le public de New-York et de tous les États-Unis.

Il est curieux de constater que le pont de Brooklyn se commence au moment même où le pont suspendu de Niagara achève son temps, condamné par les ingénieurs. On sait qu'il est question de remplacer le pont, à Niagara, par un tunnel creusé sous la rivière, c'est-à-dire à deux cents pieds au-dessous de la voie actuelle. On considère que le tunnel serait moins dangereux que le pont, sur lequel aucun accident n'est encore arrivé pourtant.

Nos lecteurs connaissent déjà le plan et les détails de l'entreprise du pont de Brooklyn, qui doit relier la rive de Pitt Manhattan et celle de Long Island, ou les deux villes de New-York et de Brooklyn au-dessus du bras de mer nommé la rivière de l'Est. Les deux tours énormes qui doivent supporter le pont sont déjà terminées, et l'on a jeté une passerelle temporaire d'un sommet à l'autre. Cette passerelle, très-étroite (deux pieds et demi ou trois pieds), est suspendue au-dessus de l'abîme, à cent pieds de hauteur. Elle sert aux ouvriers et aux ingénieurs pour leur opérations. Plusieurs reporters des journaux de New-York, connus pour leur impétuosité, se sont déjà aventurés sur ce passage périlleux, afin de pouvoir régaler ensuite les lecteurs du récit de leurs impressions.

La vue, du haut de cette voie aérienne est magnifique, comme on peut se le figurer aisément. On domine à la fois la rivière et le port, rempli de navires, et les deux villes de New-York et Brooklyn dont la population réunie est de près de deux millions d'habitants.

UN DRAME IMPROVISÉ

Il fut de mode, pendant un certain temps, en France, d'improviser des pièces de théâtres qui étaient composées, montées et jouées dans l'espace de quelques jours. Ces improvisations, toujours mal faites et mal exécutées, avaient cependant le don d'attirer le public en niquant sa curiosité, et les directeurs de théâtres y avaient quelquefois recours pour augmenter leur recette.

Parmi les impromptus de ce genre restés célèbres, en voici un dont la représentation se donna dans des circonstances vraiment extraordinaires et qui eut le général Bonaparte pour principal acteur.

A son retour d'Égypte, le vainqueur des Pyramides arriva un soir à Lyon où il fut naturellement l'objet de nombreuses ovations. Bonneville, directeur du Théâtre-des-Célestins, ayant appris que le général ne devait partir que le surlendemain, se rendit auprès de ce dernier pour l'inviter à assister le lendemain à la représentation d'une pièce de circonstance EN CINQ ACTES qu'on allait improviser et monter en moins de vingt-quatre heures à l'occasion de son retour inespéré.

Bonaparte accepta gracieusement.

L'audacieux directeur avait compté sur Martainville, alors à Lyon, et dont l'étonnante facilité lui était connue.

Dès que la représentation du soir fut terminée, Martainville se mit à écrire la pièce nouvelle sur des feuillets dont les copistes s'emparaient, un à un, pour copier les rôles et les passer par fragments aux artistes qui, tout en étudiant, réglèrent tant bien que mal la mise en scène. Pendant ce temps, on appropriait quelques décors au sujet de la "roustissure" et les costumes se confectionnaient à vue d'œil. Bref, tout marchait de front.

Par exemple, on n'eut pas le temps de faire la moindre répétition.

Le lendemain matin, de nombreuses affiches, imprimées pendant la nuit, annoncèrent, pour le soir même, l'unique représentation d'un impromptu en cinq actes, mêlés de chant, intitulé :

LE HÉROS DE RETOUR

OU

BONAPARTE A LYON

Inutile de dire que l'empressement fut grand et que les notabilités lyonnaises se donnèrent rendez-vous à la salle des Célestins. Le général Bonaparte, fidèle à ses habitudes de ponctualité, y prit place, avec son état-major, à l'heure indiquée, et le spectacle commença.

Dès le lever du rideau, les acteurs, troublés, perdirent la mémoire et oublièrent le peu qu'ils savaient de leurs rôles. Heureusement, Mar-



LES HOMMES DE 37-38 - LE DR. L. H. MASSON ET M. DAMIEN MASSON

tainville, qui représentait le principal personnage, ne perdit pas la carte. Improvisant à la fois et son rôle, dont il ne se souvenait guère, et les répliques de ses partenaires, il fit face à tous les dangers, et récolta, pendant une heure, de chaleureux applaudissements. Les couplets, qu'il avait eu la prudence de se réserver, ne l'embarraçaient même pas ; il les improvisait avec une telle verve, que les *bis* se succédaient sans le désarçonner d'ailleurs, car, ne pouvant répéter ce qu'il venait de chanter, il avait recours à une nouvelle improvisation pour tourner la difficulté. Cet expédient, qu'on prit pour une prévenance, ne fit qu'augmenter l'enthousiasme.

Une telle situation ne pouvait malheureusement se soutenir pendant cinq actes. Dès le quatrième, Martainville, surmené, sentait avec frayeur son imagination faiblir à mesure que le désarroi de ses camarades augmentait. La salle commençait à donner quelques signes d'impatience et le pauvre impresario se demandait avec angoisse quelles seraient les conséquences de sa folle équipée, lorsqu'un incident extraordinaire vint tirer tout le monde de ce mauvais pas.

Une jeune femme échevelée, les vêtements en désordre, traversa la scène en courant comme une folle, et vint tomber à genoux au pied de l'avant-scène occupée par le général, qui se pencha aussitôt pour saisir un papier qu'elle lui tendait en pleurant.

L'émotion de tous les assistants était à son paroxysme.

Bonaparte prononça quelques paroles qui semblèrent rendre la vie à la pauvre femme, et Martainville, qui avait tout entendu, profita habilement de cette diversion.

Tenant la pétitionnaire par la main, il annonça au public que le héros venait de promettre à cette infortunée d'obtenir la grâce de son mari, qui devait être exécuté le lendemain, pour émission de fausse monnaie.

La salle fit entendre aussitôt des applaudissements frénétiques, et Martainville, remerciant le général, son illustre collaborateur, déclara qu'il ne pouvait désirer mieux qu'un acte de clémence... pour le dénouement de sa pièce.

Les travaux d'étude relatifs au tunnel sous-marin destiné à relier la France et l'Angleterre, ont été exécutés simultanément dans le canal et sur les côtes des deux pays. La forage de Kangate, en Angleterre, commencé le 29 février 1876, a atteint avant la fin de l'année la profondeur définitive de 120 mètres. Sur les échantillons des couches traversées, les ingénieurs ont pu déterminer la nature des terrains, la quantité d'eau qui se trouve contenue dans chaque couche, leur cohésion et leur perméabilité. Les résultats se présentent comme étant conformes aux prévisions et favorables au projet.



M. C. F. C. MORRISON, CURÉ DE SAINT-CYPRIEN, DÉCÉDÉ



LE R. P. REBOUL, O.M.I., DÉCÉDÉ

CORRESPONDANCE EUROPÉENNE

Paris, le 28 mars 1877.

Si le code légal d'une nation fournit un bon moyen de juger de la moralité des législateurs, de la stabilité des institutions, de la sécurité et de la protection qu'offrent les lois aux justiciables, nous devons trouver dans les arrêts de la magistrature l'application des dispositions de ce code et la preuve que la loi n'est pas lettre morte.

Au milieu des perturbations politiques et de l'incertitude qui règnent en France, il est consolant de voir le grand corps de la magistrature, indifférent aux changements de gouvernement, suivre la droite ligne et administrer la justice sans passion, mais aussi sans faiblesse.

Le point d'honneur est très-développé en France; la liberté de tout dire et de tout écrire passionne tous les esprits, et entraîne souvent messieurs de la Presse dans des écarts qu'il appartient à la loi de réprimer. C'est ainsi que la diffamation, la calomnie et la mise en circulation de fausses nouvelles, sont souvent reléguées au tribunal par les personnes attaquées, à qui leurs principes, leur état ou leur sexe interdit un autre mode de demande en réparation.

La dernière semaine a été fertile en jugements significatifs et importants, qui établissent clairement qu'il y a encore des juges en France, pour le faible et l'opprimé comme pour le puissant du jour.

Le plus important de ces arrêts est celui qui a été rendu en faveur de la comtesse de Montijo, mère de l'ex-impératrice, Eugénie. En septembre 1876, les journaux républicains, le *Siccle*, les *Droits de l'Homme*, la *Tribune*, la *petite République Française*, le *Peuple*, *L'Événement*, le *Journal du Haer* et le *Courrier de L'Aisne* publièrent des articles diffamatoires contre la famille de l'ex-impératrice, tendant à établir l'illégitimité de sa naissance. Ces journaux publièrent l'extrait mortuaire de don Joaquin de Montijo, décédé à Arevalo (Espagne) en 1823, et les actes de naissance de la duchesse d'Albe, née en 1825, et de l'impératrice Eugénie, née en 1826, et concluaient, en rapprochant les dates, qu'elles étaient filles naturelles, etc.

La comtesse de Montijo, quoique demeurant à Madrid, poursuivit tous ces journaux devant le tribunal de Paris. Jugement fut d'abord rendu, le 16 novembre 1876, condamnant les gérants et les rédacteurs à différentes peines et amendes, même par corps; et appel ayant été interjeté par les défendeurs, jugement définitif fut prononcé par la cour d'appel de Paris, Chambre des appels correctionnels, le 20 décembre 1876, confirmant le jugement; une opposition à l'exécution fut jugée, il y a quelque temps seulement, contre les défendeurs. Ces derniers ont tous été condamnés à 1500 francs d'amende chacun, et, de plus, à la même somme de dommages-intérêts, "même par corps," en faveur de la comtesse de Montijo, à l'insertion du jugement dans leurs journaux respectifs, et dans seize journaux étrangers, dont huit au choix de la plaignante, et à tous les frais.

Il ressort de ce procès, que ces messieurs avaient commis une grosse erreur, malicieusement. Il y a bien un don Joaquin de Montijo mort en 1823; mais ce n'était pas le père de l'impératrice, qui était don Cyprien Palafox, comte de Montijo. Au reste, voici les termes mêmes d'une partie de l'arrêt :

Attendu que l'imputation faite publiquement, et avec le dessein de nuire, de ces faits déterminés, et de nature à imprimer une tache honteuse dans la vie de la plaignante, constitueraient, même s'ils étaient vrais, le délit de diffamation prévu et puni par la loi;

Attendu, en effet, qu'aux termes de son acte de mariage, dressé à Malaga, le 15 décembre 1817, la plaignante, Marie-Manuela Kirkpatrick, fille légitime de Guillaume Kirkpatrick, consul des Etats-Unis d'Amérique, et de Françoise y Grégué, a été mariée ledit jour à Cyprien Palafox, comte de Montijo, fils légitime de Philippe Palafox Porto Carrero et de Marie-Françoise de Sales Porto Carrero, leurs autres titres étant plus amplement énoncés audit acte;

Attendu qu'aux termes de deux actes de baptême, dressés à Grenade, deux filles sont issues de ce mariage, l'une, Marie-Françoise de Sales Guillerma Cypriana, née le 29 janvier 1825, de-

venue duchesse d'Albe, et l'autre, Marie-Eugénie-Ignacia-Augustine, née le 25 mai 1826, devenue impératrice des Français;

Attendu que le parrain de cette dernière, désigné audit acte, a été Eugenio-Eulalio Porto Carrero, comte de Montijo, son oncle paternel;

Attendu enfin que Cyprien Palafox, comte de Montijo, époux de la plaignante, est décédé à Madrid, le 15 mars 1839, ainsi qu'il est établi par son acte de décès également produit;

Attendu que lesdits mariage, naissance et décès sont constatés par des actes réguliers auxquels foi est due, et qui ne laissent aucun doute sur l'identité des personnes qui y sont désignées;

Attendu, en conséquence, que la plaignante a été atteinte de la manière la plus grave dans son honneur et sa considération par les articles susindiqués: condamne, etc.

Vous remarquerez que le grand-père maternel de l'impératrice Eugénie était un Américain, M. Guillaume Kirkpatrick, consul des Etats-Unis à Malaga, en 1817. C'est assez curieux. Dites maintenant que la diplomatie ne conduit pas aux honneurs.

La Cour de Cassation vient de prononcer un arrêt qui va singulièrement embarrasser madame la princesse de Chimay-Beaufremont-Bibesco, autrefois épouse du général de brigade français, prince de Beaufremont, depuis divorcée d'avec lui, et maintenant épouse du prince allemand de Bibesco.

L'an dernier, madame la princesse se plaignait de son mari, alors colonel des cuirassiers. Elle réussit à obtenir une séparation de corps et de biens. Non contente de cela, elle se fit naturaliser Allemande, pour bénéficier des lois prussiennes plus accommodantes que les lois françaises, fit prononcer un divorce en Prusse, et épousa alors le prince Bibesco. Mais ses biens sont sous séquestre en France, Bibesco ne peut les administrer, et Beaufremont ayant voulu ravoier ses filles, que la princesse avait emmenées dans le pays des milliards, les cours françaises eurent à prononcer sur ces deux affaires. Avant-hier, le 26 mars, la cour de cassation a rejeté les deux pourvois de la princesse de Beaufremont, contre les deux arrêts qui la condamnaient sur toute la ligne. Le premier de ces arrêts déclare nul le mariage conclu en Allemagne avec le prince Bibesco; le second ordonne que la princesse sera tenue de renvoyer ses deux filles au prince de Beaufremont, sous peine de payer mille francs par jour, dommages-intérêts, à M. Beaufremont, jusqu'à ce qu'elle ait fait conduire ses enfants à Paris. La voilà donc germanisée inutilement, et comme ses biens personnels sont en France, les amendes vont joliment les entamer, si elle ne se hâte (1000 francs par jour.)

Vous venez de voir que les magistrats de la République ont condamné huit journaux républicains à des dommages considérables, pour diffamation envers une bonapartiste, Mme de Montijo. Voici maintenant que M. Carville, rédacteur en chef d'un journal bonapartiste, le *Suffrage universel des Charentes*, propriété de M. le député Cunéo d'Ornano, a été condamné par le tribunal correctionnel d'Angoulême, à raison de diffamation envers Mme Jules Simon, à 2,000 frs. d'amende et 2,000 frs. de dommages-intérêts; le gérant l'a été également à 500 frs. d'amende et 200 frs. de dommages-intérêts. La cour de Bordeaux a confirmé ces condamnations et maintenu l'insertion du jugement dans cinq journaux de Paris et dix journaux des départements.

M. Jules Simon est Premier Ministre de France; c'est peut-être pour cela que, pour égaliser les condamnations, il a frappé sur le *Pays*, journal de M. de Casagnac. Le procès de ce dernier est fixé au cinq d'avril, et viendra devant la police correctionnelle de Paris. Me. Lachaud s'est chargé de la défense du fougueux député bonapartiste, et M. le substitut Bouchez occupera le siège du ministère public.

En voyant les républicains agir si contradictoirement avec leurs doctrines, ne pouvant endurer une injure sans en demander de suite réparation au tribunal, on est porté à croire qu'ils jettent leur philosophie aux orties, en montant au pouvoir, et que la liberté n'est qu'un mot pour eux. Le fait est que, plus

ça change, plus c'est la même chose. Dans tous les pays du monde où le système de gouvernement constitutionnel est établi, avec des ministères responsables, il y a beaucoup de manières de faire de l'opposition, mais il me paraît n'y en avoir qu'une seule de gouverner. C'est pourquoi le rôle d'oppositionniste, quoique moins profitable immédiatement, est bien plus facile à jouer que celui de gouvernant. Ceci soit dit sans allusion à aucune autre personne que M. Jules Simon, qui vient de partir pour Venise, où le chef du cabinet va passer une partie des vacances de Pâques, que les Chambres françaises viennent de se voter généreusement.

Le parlement s'est ajourné le 24 mars, jusqu'au 1er mai prochain. Il ne s'est fait aucun travail, à proprement parler, dans le Corps législatif français, pendant les deux mois et demi de session (sur cinq) qui viennent de s'écouler. C'est ce malheureux Sénat conservateur qui paralyse, avec ses quatre à six voix de majorité, l'esprit d'entreprise qui anime la majorité de la Chambre des députés. Impossible pour celle-ci de donner libre cours à ses effluves et à ses grandes aspirations sociales et régénératrices, avec un corps de réactionnaires, qui repoussent impitoyablement les projets d'amnistie des Raspail, des Floquet et les théories échelées des Naquet, au lieu de les approuver. Il paraît que c'est dans l'ordre d'avoir des Sénats conservateurs. C'est bien heureux pour la France, dans tous les cas.

Je suis obligé de vous entretenir encore une fois du trop fameux ex-Père Hyacinthe. Ce n'est pas ma faute, mais il se pousse tellement qu'il faut bien pousser un peu dessus. Les tribunaux viennent de lui en donner une bonne poussée. Je vous ai déjà fait part du procès que lui avaient intenté les héritiers du comte de Montalembert, pour usurpation de qualité d'exécuteur testamentaire et publication de travaux littéraires appartenant à la succession. La cour vient de prononcer, condamnant les élitiers à une forte amende, leur interdisant le droit de réimprimer le travail de M. de Montalembert, déclarant l'ex-Père Hyacinthe déchu de sa qualité d'exécuteur testamentaire, en vertu des dernières volontés de M. de Montalembert, qui le révoquaient, et l'obligeant à restituer les documents détournés. Voilà pour le passé; maintenant pour le présent.

M. Loyson, ce grand désintéressé, qui avait l'outrecuidance d'écrire à Mgr. Mermillod, qui le sollicitait de revenir de ses égarements: "Je me soumettrai si le Pape renonce à son infallibilité et s'il veut consentir à baptiser mon enfant" (sic); eh, bien! M. Loyson a intenté un procès à ses deux sœurs, pour leur disputer la succession de sa mère qui vient de mourir. M. Loyson, par écrit, en 1873, avait renoncé en leur faveur à la petite part à laquelle il avait droit de prétendre dans le patrimoine maternel; mais aujourd'hui, le métier de curé de Genève n'allant plus, il profite de l'ouverture de la succession pour se porter héritier. Nul doute que le saint homme sera encore condamné et en sera pour les frais. En attendant, ses conférences sont définitivement annoncées. La salle choisie est le Cirque d'hiver du boulevard des filles du Calvaire. La première aura lieu le 15 avril, la seconde, le 22, et la troisième le 29 du même mois. Je crois qu'il va rater son effet.

L'heure est aux princes russo-serbo-monténégrins. Trois en police correctionnelle depuis huit jours. Le prince Konikovich, pour obtention de diamants sous de faux prétextes; le prince Troubeskoi, pour obtention d'argent ditto; et le prince Zimoïski, pour vol au jeu, ont été condamnés à diverses peines. Il se fait une croix sérieuse pour purger les clubs de Paris d'une foule de Grecs qui les exploitent en ce moment. On est très-ennuyé et très-intrigué pour trouver un moyen de les faire pincer. On les chasse d'un cercle; ils vont, sous un autre nom, dans un cercle voisin, et continuent leur petit négoce, qui rapporte de gros bénéfices. Les membres de ces clubs n'osent les faire empoigner, pour ne pas être appelés devant les

cours eux-mêmes, en qualité de témoins. C'est très-gênant, pour un mari qui joue au cercle des sommes considérables, sans en parler à sa femme, à qui il recommande l'économie, de voir, dans la *Gazette des Tribunaux*, son nom accolé à celui d'un Grec qui lui aurait volé cinq à dix mille francs dans une soirée. C'est pourquoi ces tricheurs de profession la coulent douce et avec impunité. Un nommé Prieur de la Comble, membre du Jockey Club, perdit au cercle Malesherbes 150,000 francs dans peu de temps, et, pour avoir quelques fonds de plus à risquer au Bacarat, fit assurer son ménage pour cinq fois plus qu'il ne valait, puis mit le feu pour empêcher l'assurance. Malheureusement, il avait négligé d'ouvrir les croisées, et, faute d'air, l'incendie s'éteignit. De la Comble fut arrêté, passa en jugement, et, aujourd'hui, il vient d'être dirigé sur Toulon pour quinze ans de travaux forcés. C'est l'histoire de ce malheureux qui a attiré l'attention sur les cercles de jeux de Paris.

Il y avait grand gala, au palais de l'Élysée, le 22 mars. Le maréchal de MacMahon recevait des mains de l'abbé apostolique la barrette cardinalice, et la remettait, en grande cérémonie, au nouveau cardinal français, Mgr. Caverio, archevêque de Lyon. MacMahon a très-bien fait les choses: il adressa un discours de circonstance à la nouvelle Eminence, qu'il invita ensuite à déjeuner avec toute sa suite et celle de l'abbé. La presse radicale rageait, le lendemain, et racontait les détails de cette fête en des termes que le Père Duchesne aurait applaudis. Le fait est que MacMahon n'est pas de leur monde, à ces messieurs, et que le régime actuel, à prendre l'ensemble, paraît n'avoir de républicain que le nom: en lisant la liste des invités ou des personnes reçues aux hôtels des ministres, aux grandes réceptions, on ne trouve que des noms de personnes titrées, et pas plus de Naquet que sur la main.

Pendant que l'épiscopat voit l'un de ses membres revêtu de la pourpre romaine, le clergé de France perd un saint homme, dans la personne de Mgr. Guérin, évêque de Langres, décédé à l'âge de 85 ans. Ce saint religieux disent les médecins, est littéralement mort de faim, pour avoir persisté à faire le carême le plus rigoureux possible. Sa charité était sans bornes. Il donnait tout aux pauvres. Dans son testament, Mgr. Guérin lègue mille francs aux pauvres de la ville. Après son décès, on constata qu'il n'avait à lui que vingt-cinq francs. Son neveu, pour honorer la mémoire d'un homme qui avait illustré le nom de sa famille par ses vertus, compléta les 975 francs qui manquaient.

J'ai revu, ces jours-ci, avec beaucoup de plaisir, le Révd. Père Désy, de la Société de Jésus. Le Révd. Père demeure à Laon, où il exerce le ministère; il est venu passer le carême à Paris, pour aider les Pères de la rue de Sèvres. J'ai visité, en sa compagnie, l'immense établissement des Pères Jésuites à Vaugirard. C'est presque un village. Il y a près de sept cents pensionnaires dans ce collège. Tout est tenu dans un ordre parfait et est aménagé princièrement. Les enfants des premières familles chrétiennes de France y reçoivent une éducation complète. Le parloir-salon est la plus belle salle de ce genre que j'aie encore vue dans les établissements d'éducation. On me dit que, les dimanches, il y a souvent mille personnes, tant parents qu'enfants, réunies à la fois dans ce salon. Les dortoirs méritent aussi une mention spéciale. Il y en a huit, contenant cent lits chacun. Chaque lit est renfermé dans une alcôve et séparé du lit voisin par une cloison d'environ huit pieds de hauteur. C'est aéré, ventilé, et dans un état de propreté parfait. Chaque alcôve contient une couchette en fer, avec couvertures rouges uniformes, parquets cirés et luisants; enfin, tout est de première classe, jusqu'à l'infirmerie, qui rendrait des points à la salle d'hôpital la plus coquettement tenue.

À côté de la mission de la rue de Sèvres, se trouve l'église que les Jésuites ont fait construire depuis 1870. C'est un bijou d'architecture, bâti pour des siècles. Tout est

en pierre, comme la plupart des églises de France, jusqu'à la voûte. Par une permission spéciale, les Pères Jésuites ont transporté et déposé sous les dalles d'un autel, appelé l'autel des martyrs, les corps des cinq Jésuites fusillés sous la Commune, à la prison de la Roquette. Cet autel et les dalles du chœur disparaissent sous les couronnes d'immortelles et de fleurs que les fidèles y déposent journellement. Les RR. PP. Rossignol et Vessem sont aussi, en ce moment, à la rue de Sèvres.

La question d'Orient n'a pas fait un pas vers une solution quelconque depuis ma dernière lettre. Ignatieff, qui a tant fait à Constantinople pour embrouiller la situation, se promène maintenant d'une capitale à l'autre, pour trouver le noeud, sans y réussir. L'Angleterre ne veut pas signer de protocole sans que la Russie démobilise son corps d'armée d'observation et désarme : de son côté, la Russie ne veut pas désarmer avant que la Turquie ait fait la paix avec le Monténégro, et désarmé elle-même. S'ils désarmaient ensemble, héin, qu'en dites-vous ? Ce n'est pas malin, ça, et pourtant ils ne paraissent pas y songer.

Ce qui va aider, non pas à régler définitivement la question, mais à retarder la mise à exécution des projets russes, c'est la difficulté pour le Czar de se procurer le nerf de la guerre. Le Czar n'a pas de *nerf*, et, comme la guerre est impossible sans *nerf*, pas de guerre. Ce que la diplomatie ne peut pas faire arrêter, l'ambition de la Russie, l'or, ce vil métal, va le faire. Les banquiers européens, qui ont été sondés à ce sujet, refusent péremptoirement de délier les cordons de leur bourse pour faire batailler les Cosaques et les Turcs. Or, si la Russie ne peut emprunter, et ce n'est certes pas la Turquie qui va lui prêter, la question sera probablement ajournée, *six months' hoist*.

Deux personnages qui ont beaucoup occupé l'attention publique, à des titres différents : l'un en France, comme ministre de Napoléon III, lors de la déclaration de la guerre de 1870, M. Emile Olivier, et l'autre, le colonel Baker, pour s'être trouvé, dans un compartiment de chemin de fer, en Angleterre, seul avec une jeune personne à qui il voulut prouver combien il était entreprenant, ce qui lui valut la perte de son grade, mille louis d'amende et trois ans de prison : ces deux messieurs sont en ce moment à Constantinople. On attribue à M. Emile Olivier la paternité de la constitution turque, que le Sultan vient d'octroyer à ses sujets pour aller au devant des exigences de l'Europe, qui veut des réformes en Turquie. Quant au galant colonel Baker, il est nommé général, car "c'est surtout en Turquie qu'il obtient des succès ;" et il est chargé d'organiser la gendarmerie turco-chrétienne qui patrouillera les provinces chrétiennes et danubiennes. Si vous le demandiez, en Canada, pour organiser le Nord-Ouest ? Il faudra attendre le chemin de fer du Pacifique, pour cela ; car le colonel, pardon, le général, ne voyage qu'en chemin de fer.

C'est probablement parce que nous traversons, dans la semaine sainte, les jours les plus maigres de l'année, et pour mortifier davantage les sens, que l'on tient à Paris, dans ce moment, la fameuse foire aux jambons. La France est le pays aux foires, comme la Belgique est le pays des kermesses. Les charcutiers de toute la France, de l'Alsace, de la Lorraine et même d'Italie, sont réunis sur le boulevard Richard Lenoir, où les compagnons de saint Antoine jouent le rôle le plus triste pour eux, le plus appétissant pour les gourmets.

Ces malheureuses victimes, venues d'York, de Mayence, de Bayonne, de Lorraine et d'ailleurs, les voilà suspendues triomphalement aux étalages des marchands forains. Les voilà transformées en saucisses et boudins, hures et saucissons, jambons frais ou fumés.

Plus loin, à l'extrémité du champ de foire, du côté de la rue Saint-Sébastien, l'exposition chevaline, ou ânes et mulets passés de vie à trépas tentent les yeux des hippophages qui pourraient reconnaître encore le coursier qui les a voiturés la veille.

Que de monde sur ce champ de foire du boulevard Richard-Lenoir, qui, de la rue Dorval, se prolonge jusqu'à la rue Saint-Sébastien ! Mais aussi que de marchandises diverses s'étalent sur les bas-côtés de la promenade gargantuesque !

Ici, ce sont des porcelaines et des faïences démodées. Là, des merciers en plein vent offrent leurs tissus et leurs rubans un peu défraîchis. Voici des chaudronniers et des ferblantiers avec leur quincaillerie neuve et d'occasion. Voilà de la vieille ferraille, des pelles rouillées, des lèche-frites qui sentent encore le rance de l'an dernier, puis des tableaux représentant Maleck-Adel, ou bien la prise de Malakoff peinturlurée à Epinal.

Puis encore des marchands de macarons et de beignets, des saltimbanques, des diseurs de bonne aventure, et tout le cortège obligé des foires parisiennes.

Et enfin la foule des promeneurs et des acheteurs qui circule avec peine devant toutes ces baraques dont le lard et le petit salé sont le plus bel ornement.

Demain, tous les charcutiers de Paris et de la banlieue seront approvisionnés, et les petits ménages auront en réserve un échantillon de la célèbre foire aux jambons qui durera trois jours.

Les protectionnistes du Canada peuvent suivre les débats qui vont s'élever entre la France et l'Angleterre relativement aux futures négociations pour la révision du traité de commerce entre ces deux pays. L'Angleterre pose en principe la réciprocité, et comme il n'y a pas de droits sur les fils et tissus à l'entrée en Angleterre, ils ne demandent rien moins que la suppression des droits à l'entrée en France.

Les travaux de l'Exposition marchent plus vite qu'on ne le croit et surtout qu'on ne le voit. L'aspect du palais du Trocadéro sera vraiment féérique, construit en demi-circonférence au sommet de cette élévation, et dominant tous ces travaux d'embellissements, qui vont le relier au palais des beaux-arts du Champ-de-Mars, bâti en face l'un de l'autre chaque côté de la Seine, et reliés par le pont d'Iéna—cascades, jardins, kiosques, etc. Trois mille ouvriers y travaillent, dimanches comme jours ordinaires.

Le prince et la princesse de Galles sont attendus à Paris samedi. Leurs Altesses descendent à leur hôtel ordinaire, l'hôtel Bristol, place Vendôme, en face de la colonne. Ces grands personnages devaient arriver il y a quelques jours, mais le prince de Galles a été retenu par un furoncle (clou), qui poussent aussi bien sur les marches du trône que dans les chaumières.

L'Eglise, qui se prépare à célébrer pompeusement les Noces d'Or du Saint-Père, vient de faire une grande perte dans la personne de Mgr. Nardi, secrétaire de la Congrégation des Rites, et l'un des rédacteurs de la *Voce della Verità*. C'était un journaliste éminent, et l'un des futurs cardinaux. Il était le Veillot du clergé.

Les pèlerinages s'organisent de toutes parts et afflueront à Rome de la mi-mai au trois juin, le grand jour. On attend cinquante mille pèlerins, parmi lesquels on compte quinze cents d'Amérique. Les jours sont déjà fixés pour leur réception par le Saint-Père. Il reste à déterminer le jour du Canada et des Amériques. Vous aurez une idée de l'affluence qu'il y aura à Rome, quand vous saurez que l'hôtel de la Minerve, qui peut accommoder à peine trois cents voyageurs, a reçu, disent les correspondances romaines, près de cinq mille demandes de chambres. Il est vrai que c'est l'hôtel français le plus connu et la plus achalandé ; tout le monde s'y adresse d'abord, avant de frapper ailleurs.

P. S.—On annonce le mariage de M. le comte de Couëssin, ancien capitaine aux Zouaves Pontificaux, qui épouserait Mlle Jeanne de Robien. G. A. DROLET.

AVIS AUX DAMES.

Le soussigné informe respectueusement les Dames de la ville et de la campagne, qu'elles trouveront à son magasin de détail, No. 196, rue St. Laurent, le meilleur assortiment de Plumes d'Autruches et de Vautours, de toutes couleurs ; aussi, réparages de Plumes de toutes sortes exécutés avec le plus grand soin, et Plumes teintes sur échantillon sous le plus court délai ; Gants nettoyés et teints noirs seulement. J. H. LEBLANC. Atelier : 547, rue Craig.

NECROLOGIE

M. C. F. C. MORRISON

Vendredi, le 6, la tombe se fermait sur les restes d'un prêtre aussi distingué par ses vertus que par sa science et son noble caractère.

Messire Charles-François-Calixte Morrison était né à Berthier (en haut), le 28 septembre 1819, de M. Charles Morrison et de dame Julie-Émerence Boucher. Il entra dans l'état ecclésiastique en 1839, et fut ordonné prêtre, à Montréal, le 16 octobre 1842. Il fut d'abord missionnaire dans les Cantons de l'Est, où il eut pour compagnon de ses pénibles travaux, Messire Barrette, curé de Saint-Liguori. Après deux années de missions, M. Morrison fut nommé curé de Saint-Bernard de Lacolle ; en 1846, il fut transféré à Saint-Valentin. Enfin, en 1853, il fut chargé de la cure de Saint-Cyprien, où il exerça le ministère pastoral jusqu'à sa mort.

Le Révérend M. Morrison joignait au caractère le plus affable et le plus doux, une délicatesse et une bienveillance qu'on ne saurait trop admirer. Sa charité, dirigée par le véritable esprit ecclésiastique, le plaçait toujours à la tête de toutes les bonnes œuvres. Les nombreux amis qu'il laisse dans une grande et sincère douleur ont toujours exalté sa cordiale hospitalité, sa généreuse sympathie et toutes les qualités qui font le prêtre modèle et le pasteur parfait. Le regretté défunt se fit remarquer par un zèle et une régularité qui ne se démentirent jamais. Aussi était-il aussi estimé de tous ses confrères que respecté et aimé de ses paroissiens. Tant de mérites ne manquèrent pas d'être remarqués. Plusieurs évêques le désirèrent pour être le coopérateur de leurs œuvres. L'évêque-élu de Walla-Walla, Mgr. N. B. Blanchet, le demandait comme auxiliaire dans une lettre du 8 septembre 1846. En 1859, Mgr. J. Farrell, évêque d'Hamilton, lui écrivait de Montréal, avec la permission de Mgr. Bourget, pour le presser de s'adjoindre à lui afin de devenir son *conseiller intime*. "J'ai cru, dit-il dans cette même lettre, trouver quelques prêtres qui me conviendraient, mais personne, peut-être, autant que vous, à cause de votre expérience et des bonnes qualités que je vous connais." Enfin, le 14 décembre 1863, Sa Sainteté le Pape Pie IX lui adressait des bulles le nommant coadjuteur de Mgr. Demers, évêque de Vancouver. Il refusa tous ces honneurs, plus par humilité que par égard à sa santé. Tant de témoignages de confiance donnés par ces illustres personnages redisent bien haut les grandes qualités de ce digne et regretté curé.

Bien longtemps on se rappellera, dans la paroisse de Saint-Cyprien et dans le cercle de ses nombreux amis, sa grandeur d'âme, son dévouement apostolique et l'aménité de son caractère.

Les funérailles du regretté défunt ont eu lieu le 6, à Saint-Cyprien, au milieu d'une assistance nombreuse et distinguée. Jamais deuil plus profond, plus sincère et plus justement mérité n'avait entouré un cercueil dans cette église. Les décorations funèbres étaient magnifiques et en harmonie avec la douleur profonde qui étreignait tous les cœurs.

Le service a été chanté par le Révérend M. J. Gravel, curé de Laprairie et Vicaire Forain ; le Rév. M. Joseph Morin, curé de Saint-Jacques-le-Mineur, remplissait les fonctions de diacre, et le Rév. M. Joachim Primeau, curé de Boucherville, celles de sous diacre.

Sa Grandeur Mgr. Fabre, évêque de Montréal, assistait au trône, ayant pour assistants le Rév. M. Nantel, Supérieur du petit séminaire de Sainte-Thérèse, et le Rév. M. Bonissant, sulpicien.

Au chœur on remarquait les Révérends MM. I. Plamondon, chanoine de l'évêché de Montréal ; A. Bournigal, O.M.I. ; J. N. Trudel, ancien curé ; F. Aulay, Saint-Jean Dorchester ; Geo. Lesage, Saint-Valentin ; D. Laporte, Saint-Edouard ; F. Barnabé, Keeseville, N.-Y. ; L. J. Dozois, Hemmingford ; J. H. Carrières, Sherrington ; A. Labelle, Saint-Jérôme ; F. X. Chagnou, Champlain, N.-Y. ; A. Tassé,

Lacolle ; Chs. Collin, vicaire de Saint-Cyprien ; J. Tellier-Lafortune, vicaire de Saint-Henri ; J. Gagnon, vicaire du Sacré-Cœur ; Zéph. Auclair, vicaire du Sacré-Cœur, et M. N. Auclair, desservant de

Dans la nef, on remarquait, parmi les laïques, l'honorable G. Laviolette, C. L. ; l'hon. A. H. Morrison, de Saint-Joseph, Michigan ; A. LaRocque, éc., chevalier de Pie IX ; L. Benoit, éc., M. D. ; F. Casgrain, éc., M. D. ; A. Hébert, éc., M. D. Sa Grandeur Mgr. l'évêque de Montréal a prononcé l'oraison funèbre du vénéré pasteur. Nous en donnons ci-après une courte analyse :

Mes frères,

—Dieu avertit de temps à autre que la vie est bien courte, que nous ne faisons que passer sur la scène du monde et que nous devons employer le temps de ce passage rapide à nous assurer la stabilité de la patrie céleste, la véritable patrie. Le moyen d'arriver à ce lieu de paix, l'Eglise nous l'indique en faisant dire tous les matins par ses prêtres : *Beati immaculati in via qui ambulavit in lege Domini*.

Ils sont bien rares ceux qui, après avoir vécu quelque temps sur cette terre, puissent se dire sans tache. Cependant, nous avons toujours un moyen de réhabilitation dans le sacrement de pénitence et dans la vie de pénitence que constitue la pratique de la loi de Dieu : *qui ambulavit in lege Domini*.

Notre Seigneur est venu pour nous instruire, et il nous a instruits, par sa parole et ses exemples ; il nous a instruits à pratiquer sa loi, à repousser l'impie et les désirs du siècle, à juger les choses de Dieu au point de vue de Dieu. C'est en mettant en pratique ces instructions salutaires que nous nous rendrons dignes de la béatitude éternelle.

Nous sommes réunis aujourd'hui pour rendre hommage à la mémoire d'un homme qui nous fut bien cher par ses vertus, d'un de ceux qu'on aime à proposer comme modèles. Vous l'avez tous connu attaché au devoir, marchant droit, en se tenant toujours au-dessus des influences humaines. Saint-Paul nous trace la règle de vie du chrétien lorsqu'il dit : *Sobrius, iustus et pie vivamus*. Celui que nous pleurons en a montré l'application dans sa conduite. *Sobrius*, c'est dans la modération en toutes choses que consiste la vertu. De là sa bonté ; de là sa politesse et ses bonnes manières, dont il sut encore faire des vertus chrétiennes par l'intention charitable dont il les animait. Quel dirai-je de son humilité ? Quel soin il mettait à disparaître ! Son âge, sa position lui permettaient d'aspirer à être distingué de la foule, et cependant il s'en effaçait autant que possible. Nommé évêque, il opposait non-seulement son âge et sa santé, mais encore la crainte de se voir trop exposé aux regards dans une position éminente. Voilà ce qu'il fut dans son cœur. Ce qu'il fut pour le prochain, vous qui avez été témoins de son zèle, de son dévouement à toutes bonnes causes, de son abnégation, vous pouvez le dire. Ce qu'il fit par l'action et la parole pour servir Dieu, vous est connu. Son attention à instruire, à fournir l'occasion de faire des bonnes œuvres, à attirer les âmes par l'éclat du culte, tout cela doit être gravé dans vos cœurs. Vous regrettez encore la sagesse de ses conseils, et en cela surtout ses confrères partagent vos regrets. Ils aimaient sa hospitalité si bienveillante, son affabilité et sa douceur, mais ce qu'ils recherchaient surtout chez lui, c'était le conseil de la charité.

Quant à ses rapports avec Dieu, les exercices de dévotion si multipliés qu'il a établis, la solennité qu'il leur donnait ; les retraites, les neuvaines, ses exhortations à la communion fréquente, nous sont une preuve du soin qu'il prenait à procurer la gloire de Dieu, un gage bien fort de l'espérance que Dieu lui en a déjà donné la récompense.

Les épreuves qu'il a eues sont bien propres à augmenter cette espérance. Six ans de maladie endurée avec le plus grand calme, la plus grande résignation, sont une grande puissance de purification. Cependant, prions ; il faut être si pur pour entrer dans le ciel ! Montrez-vous reconnaissants de ses soins et vous montrant bons chrétiens et en priant pour lui. Le pasteur a prié toute sa vie pour ses ouailles ; il est bien juste qu'après sa mort, les fidèles prient pour le pasteur. De son côté, il ne vous oubliera pas là-haut ; il priera pour que vous viviez purs de toute tache afin de mériter de posséder le royaume céleste.

Beati immaculati in via, qui ambulavit in lege Domini.—(Nouvel-Monde.)

—Le papier Rigollot, pour sinapismes, est le seul adopté par les hôpitaux civils de Paris, par leurs Excellences les ministres de la guerre et de la marine française, pour le service des ambulances et de la flotte.

Le seul adopté par l'Amirauté pour le service des hôpitaux maritimes et militaires de Sa Majesté la Reine d'Angleterre, Impératrice des Indes.

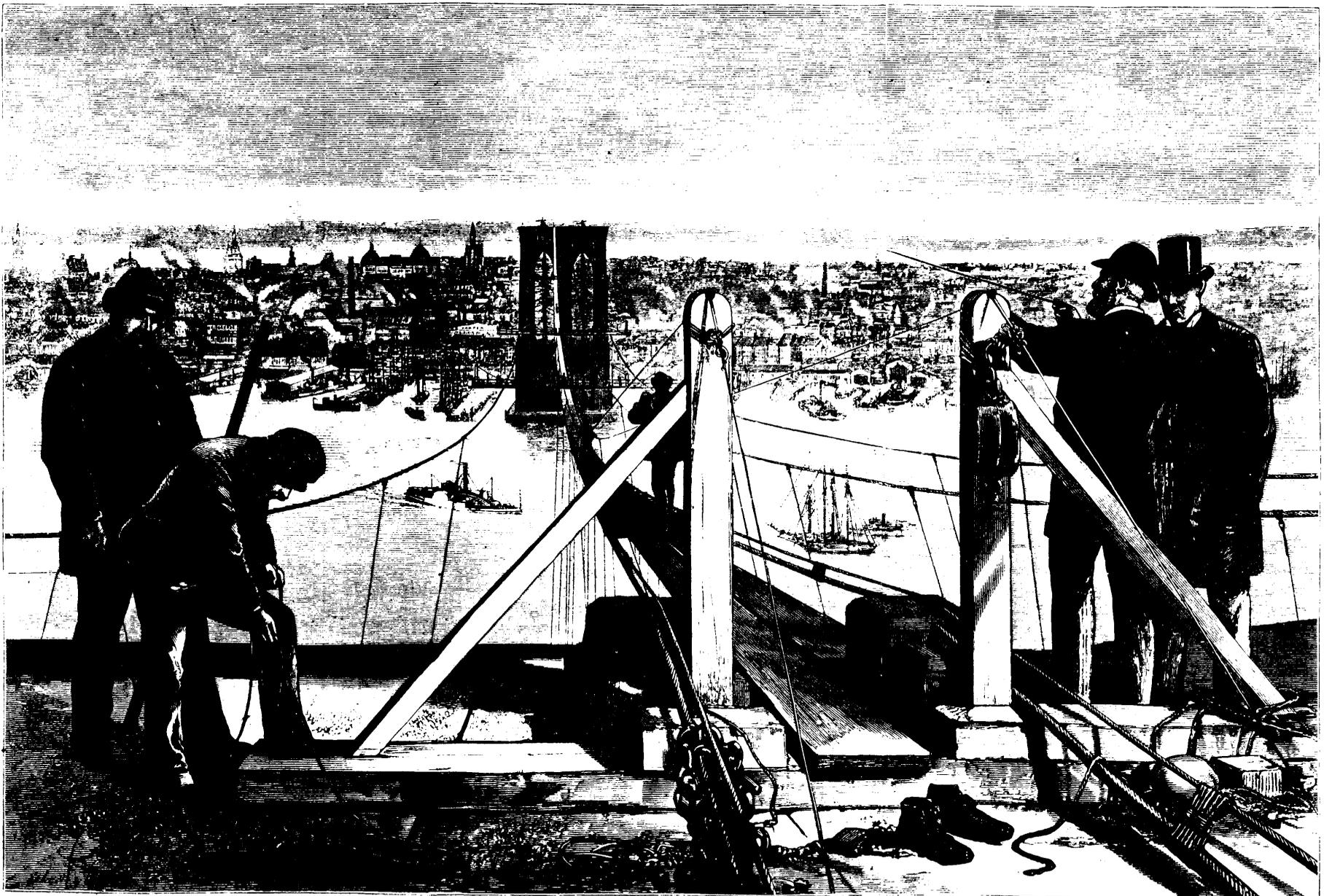
Le seul dont l'entrée de l'empire soit autorisée par le Conseil Impérial de santé du Czar de toutes les Russies.

Se trouve dans les principales pharmacies du Canada.

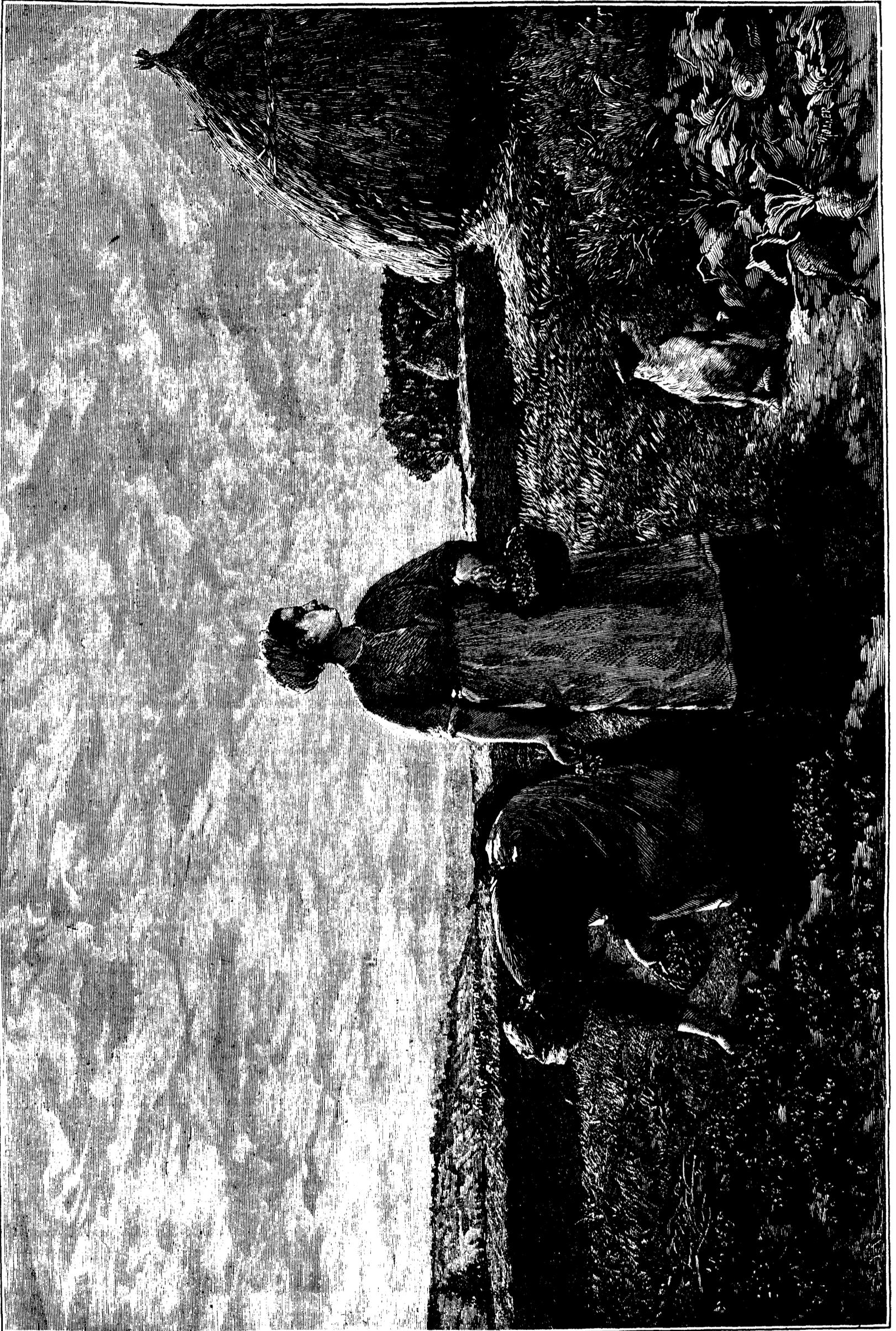
Vente en gros : A. DELAUNAY, 223, rue McGill, Montréal.



CONSTANTINOPLE — L'ÉCLIPSE DE LUNE



NEW-YORK — LE PONT SUSPENDU SUR LA RIVIÈRE DE L'EST A BROOKLYN



LA CUEILLETTE DES VIOLETTES

LA PREMIÈRE PIÈCE DE POÉSIE

DE M. FRÉCHETTE

Les élèves du séminaire de Québec publièrent, il y a quelques années, un petit journal appelé *L'Abeyille*, qui contenait souvent des choses charmantes. Dans le No. 9 du 23 février 1859, on trouve la première pièce de poésie de M. Fréchette, qui était alors écolier. Nous avons cru que nos lecteurs aimeraient à connaître ce premier fruit des amours poétiques de M. Fréchette. Le voici :

L'ABELLE

Je suis chose légère,
Et vais de fleur en fleur.
Le Zéphir est mon frère,
Et la Rose est ma sœur.

Quand l'aurore,
Douce encore,
De ses faibles rayons dore
Le lis pur et gracieux.
— Sa corolle
Blanche et molle
M'offre un suc délicieux.

Joyeuse, je bourdonne
Près des buissons fleuris
Où la belle anémone
Étale ses rubis.

Je butine
L'étamine
De la tante aubépine,
Blanche rivale du lis,
Et la rose
Fraîche et rose
M'appelle par un sours.

Pour moi, la belle Flore
Dans les prés odorants,
Chaque jour fait félore
Tous ses plus doux présents.

Je m'arrête
Sur l'herbette
Où la douce violette
Dénoue aux yeux ses attraits,
Où s'incline
L'églatine
Au calice doux et frais.

Tantôt, folâtre, j'erre
Dans les vergers en fleurs,
Tantôt sur le parterre
Aux suaves odeurs.

Quand l'ombrage
Du bocage
S'épaissit sous le feuillage
Qu'agite le vent du soir,
La ramée
Parfumée
Semble me dire : " Au revoir ! "

Enfin, lasse et chargée
D'un précieux trésor,
Vers ma ruche ombragée
Je reprends mon essor.

LE SORCIER

DU

MONT GRANIER

DEUXIÈME PARTIE

L'ÉCHANSON DE MIRIBEL

Nou ! tous les cœurs n'ont pas le ver de l'égoïsme,
Tous les riches n'ont pas fouillé dans le boubier ;
La pudeur croît plus belle, à côté du cynisme,
Les prés ont plus de fleurs à côté du charnier.

(OUGIER. Feuilles mortes.)

II

MAÎTRE CRÉPIN TARDIGUET ET SON COMPÈRE
QUARANTE-LIVRE TOMBENT DE SURPRISE EN
SURPRISE.

Les rixes étaient chose rare à Saint-Jean de Maurienne, ville paisible, s'il en fut. Aussi le cordonnier et son hôte, effrayés, cessèrent-ils sur-le-champ leur discussion.

Crépin s'élança vers sa fenêtre, se pencha au dehors, regarda ce qui se passait, et, se retournant vers Amblard, qui attendait anxieusement, il s'écria :

" C'est un homme qui fait le tour de la place Grenette en courant au galop, tandis qu'un autre homme le pousse sans se presser, une épée nue à la main.

Sans se presser, dites-vous ? c'est quelque plaisanterie que subit un bourgeois attardé.

— Aussi, pourquoi là s'avise-t-on de sortir, le couvre-feu sonné ?

Crépin regarda de travers son compère.

" Je voudrais, dit-il, que vous eussiez un jour dix maltôtiers à vos trousses ! Quelle piteuse mine vous feriez, Amblard ! "

A peine avait-il refermé la fenêtre que des coups précipités se firent entendre à la porte de la maison, et devinrent de plus en plus violents. Le cordonnier se décida à descendre :

" Qui va là ? demanda-t-il avant de faire jouer le pêne dans la serrure.

— Ouvrez ! ouvrez ! lui répondit une voix sourde. C'est un ami.

Crépin ouvrit.

Quand il rentra ainsi armé, il vit l'intrus paisiblement assis sur le lit, appuyé contre deux oreillers, placés derrière son dos en manière de dossier et s'éventant avec son mouchoir.

" Tiens ! s'écria Crépin, ahuri, c'est monseigneur Ennemond de Belletruche ! "

Celui-ci fixa sur le cordonnier deux yeux dans lesquels se lisait encore une émotion mêlée d'effroi.

" Lui-même, vilain, lui-même, " répondit il en toisant dédaigneusement Crépin.

Embarrassé, le cordonnier n'osa avancer et resta debout sur le seuil, fixant ses regards effarés tantôt sur le seigneur, tantôt sur Quarante-livre.

" Eh bien ! que faites-vous là ? fit brusquement celui-ci, ne voyez-vous pas que M. de Belletruche a soif ? Allez donc quêrir un verre.

— Inutile ! inutile ! dit le gros seigneur en dodelinant la tête. Je n'ai pas soif, échevin ! "

Crépin reprit courage.

Il eut un gros rire :

" Ah ! ah ! monsieur le maître d'hôtel, dit-il, il doit être joliment loin celui que vous poursuiviez tout à l'heure ! "

— C'est qu'il avait une drôle de mine ! continua Crépin. Il courait, il courait comme s'il eût eu la grande diablerie accrochée au fond de ses chaussures. Hi ! hi ! hi ! Et puis vous, flambergé au vent, derrière, et riant si fort que je croyais entendre les braiements d'un à... les sons d'une cloche argentine, monseigneur ! "

Belletruche pinga les lèvres et fit la moue.

Le vieil Amblard, qui le connaissait de longue date, s'amusait intérieurement du *quiproquo* et jetait à son compère des regards d'encouragement.

" Je croyais que c'était un bourgeois, reprit celui-ci, et je me disposais à courir à son aide, mais bourgeois ou vilain, puisque vous le poursuivez, monseigneur, c'est que vous aviez des raisons pour ça et, vous ayant reconnu, je ne me serais point permis d'empêcher votre bon plaisir. "

Amblard prit la parole à son tour, et d'un ton assez familier, car sa qualité d'échevin l'élevait à la hauteur du riche seigneur, dans ce pays où les bourgeois marchaient presque de pair avec les gentilshommes :

" Racontez-nous donc, messire, dit-il, ce qui vous est arrivé. "

Belletruche s'agita sur son siège et parut hésiter. Puis, prenant héroïquement son parti :

" Vous y tenez, échevin ? "

— Certes ! vos exploits nombreux me font venir l'eau à la bouche, et je prévois une histoire assez... amusante. "

Ennemond se leva sur son séant, réfléchit un instant et commença d'un ton emphatique :

" Puisqu'il le faut, échevin et manant — ce dernier mot s'appliquait à Crépin — et selon le précepte d'Aristote, je vais commencer par le commencement, afin de ne point violer la logique, métaphysique et science philosophique. "

Ce pompeux préambule eut pour effet de concilier au savant orateur l'admiration de Tardiguet.

Belletruche enfla la voix et continua :

" Pour lors, je fais tranquillement le pied de grue devant Photel qu'habite madame... (le nom importe peu à la chose) lorsqu'un grand escogriffe surgit devant moi et se donne l'honneur de me questionner. Je dépose mon psalterien à terre et je demande à cet incongru personnage — en termes choisis — s'il était vomi par le ciel ou s'il descendait de l'enfer... du moins, ou... vous comprenez ? Soucieux de ma dignité, je ne voulais point choquer mon excellent épée, *Barvardine*, contre la *Peurcuse*, de cet olibrius, sans savoir si son épée était de race noble et d'illustre parenté ! Il me parla d'un ton un peu hautain. Je dégainai incontinent et je chargeai vigoureusement mon adversaire qui ne s'attendait nullement à ce choc impétueux. Le gaillard n'eut rien de plus pressé que de me tourner le dos, et, comme je me fendaï à fond, précisément à ce moment-là, mon épée rencontra son haut-de-chausses et le déchira du haut en bas... Il s'enfuit, court, je vole sur ses pas, mais en riant de telle sorte, que j'ai dû interrompre la poursuite et vous demander asile pour rire à mon aise, ici. "

— A merveille ! fit une voix joyeuse, qui retentit vers la porte, tandis que, poussé par un bras vigoureux, Tardiguet roulait au milieu de la chambre.

Belletruche, pâle et tremblant, perdit toute contenance :

" Eh ! vous contez à merveille ! dit Oger de Ternier. *Barvardine* a fait reculer *Peurcuse*. "

Il frappa sur la poignée de son épée :

" *Barvardine*, la voici ! ajouta-t-il. *Peurcuse* est dans son fourreau, pendue à votre ceinture. Votre histoire est vraie de tous points, à ceci près que vous êtes le battu, et moi, le *bat-tant*. Serviteur, monsieur de Belletruche ! "

111

OU L'ON DÉMONTRE QUE MONSIEUR DE MIRIBEL SAVAIT COMPRENDRE A DEMI-MOT

Le diocèse de Maurienne était alors gouverné par Amédée de Miribel, d'une ancienne famille de la Bresse. Il occupait le siège épiscopal depuis sept ans, et faisait partie du conseil de régence institué en 1253 par le comte de Savoie, Amédée IV, pour assister et diriger son fils Boniface, héritier du trône à neuf ans.

Prélat d'une piété profonde et d'une charité sans bornes, plein de douceur et de bienveillance, ferme cependant et sachant allier à la bonté une juste sévérité, Miribel était aussi-

ainsi que le voulaient les mœurs de l'époque — un vaillant soldat, un savant capitaine, un preux chevalier. Homme d'Etat d'une science consommée, il savait distinguer le mérite, ne mentait jamais (ce qui le ferait passer aujourd'hui pour un pauvre ministre), haïssant la dissimulation. Il était passé en proverbe de dire : *Sagesse de Miribel*.

Il aimait les lettres, et s'entourait des savants qui peuplaient alors les monastères.

Fier, sans morgue ni hauteur, affable, éloquent, mais discret, sagace, il gouvernait paisiblement son diocèse, où il était souverain temporel, en même temps que pasteur des âmes.

Il avait cinquante ans.

Ce jour-là, après avoir dit la messe, Amédée de Miribel descendit dans son jardin, où l'attendait, suivant la coutume pendant la belle saison, son chambellan, messire Anselme des Colompnes. L'évêque était pâle, et semblait fatigué, comme s'il eût passé une nuit d'insomnie. Une expression très-marquée de mauvaise humeur rembrunissait son visage, placide d'ordinaire.

Il aborda son chambellan en lui disant d'une voix courroucée :

" Eh bien ! monsieur des Colompnes, m'expliquez-vous ce qu'il en est, vous ? Sans nul doute, vous avez entendu comme moi le tapage de cette nuit ! Les rues de Saint-Jean sont donc infectées de bandits ! On ne peut plus dormir en paix ! Que fait donc le juge-courrier ? Où courent les sergents, au lieu de veiller à la tranquillité de la ville ? "

Le seigneur des Colompnes, pour répondre à cette avalanche de questions, se contenta d'avancer la tête en avant, de pincer les lèvres et d'étendre les bras, la main ouverte, ce qui signifie clairement, dans tous les pays du monde :

" Ma foi, je n'en sais rien ! "

— Ah ! continua l'évêque en s'animant de plus en plus, s'il faut un exemple, je le ferai ! S'il faut de la sévérité, j'en aurai ! Mais je ne veux pas que des bruits insolites viennent troubler le sommeil de mes sujets.

— Je suis de votre avis, seigneur, " murmura le chambellan.

L'évêque lui prit le bras et l'emmena dans une allée que bordaient deux rangées de platanes.

" Causons un peu des affaires du diocèse, reprit-il, nous reviendrons tout à l'heure à l'algarade de cette nuit. En premier lieu, les travaux de notre cathédrale avancent-ils ? "

— Lentement. Il faudrait que maître Giovio, l'imagier italien, dépêché plus promptement les statues de l'autel. Puis, il nous manque des stalles à dosseret pour les révérends chanoines. Il faudrait aussi faire disparaître les peintures qui sont au-dessus du tombeau d'Ayrald, votre bienheureux prédécesseur, car des peintures dans une église, c'est bien profane, monseigneur ! "

— Donnez des ordres formels à Giovio. Les stalles viendront plus tard. Mon trésor est épuisé, et j'ai trop de misères à soulager pour songer à des dépenses aussi considérables. Il serait malséant que la maison de Dieu fût entourée de misérables chaumières. "

Il réfléchit un moment et continua :

" Avez-vous reçu quelque message de notre comte de Savoie ? "

— Non, monseigneur.

— Tant mieux ! c'est une preuve qu'il n'a pas besoin de nos conseils. Nos collègues de la régence, l'archevêque de Vienne et l'évêque de Belley, sont, du reste, bien capables de lui en donner. A propos, où en sont les affaires de notre cher ami le chanoine de Morestel, que la voix publique désigne comme notre futur successeur ? "

Anselme des Colompnes rougit :

" Parlez ! dit l'évêque. Plaie d'argent n'est pas mortelle ! "

— Je parlerai donc. Le révérend Pierre de Morestel a, vous le savez, monseigneur, emprunté de M. l'évêque d'Hereford, Pierre d'Aigueblanche, une somme de six mares d'or. Pour les rendre aux héritiers d'icelui, il est obligé de vendre tous les biens qu'il tient de votre libéralité. Aussi m'écrivit-il de sa terre d'Argentine, où il est en ce présent, pour me charger de faire au chapitre cession de tous ses biens.

— J'approuve la cession. Passons à autre chose. L'acte par lequel je fonde un anniversaire dans la cathédrale pour le jour de Saint-Vincent, est-il dressé ? "

— Le notaire épiscopal, Joachim Truchet, le remettra aujourd'hui même à votre signature.

— Très-bien. A-t-on porté les aumônes que j'ai désignées : un sol parisis à la femme Cat, qui est malade ; un demi-florin au vieux tonnelier Martin ; une *hemine* de mon vin de Pontamafay à la famille Traversat ; trois pains aux orphelins de Lambert Oppinel ? "

— Tout cela a été fait, monseigneur.

— Le P. dom Walfred a-t-il achevé la copie que je lui ai demandée du *Manuale Ecclesie Sitaricensis*, du vénérable Gabert, d'Aiguebelle ? A-t-on fait placer dans un étui de velours ce beau livre de mon ami Jean Gersen, *De Imitatione Christi* (1) ? Anselme, vous cherchez dix copistes pour faire transcrire l'ouvrage de

—

(1) Jean Gersen, né à Cavaglia, dans le Beillais moine bénédictin à Verceil, fut l'auteur du fameux livre de l'imitation de Jésus-Christ, faussement attribué à Thomas de Kempis. Le P. Mavillon, dans son histoire de l'Ordre de Saint-Benoît, ne paraît pas en douter, non plus que l'abbé Vallard, de l'académie d'Amiens, et Jacques Durand l'a prouvé dans une savante dissertation. (*Mémoires historiques sur la royale Maison de Savoie*, par le marquis COSTA DE BRAURGARD, t. I, p. 24. Ed. Turin, 1816.)

Gersen. Ah ! que ne possède-t-on une machine qui puisse en faire une copie chaque jour ! Tout le monde pourrait avoir cet admirable livre, qui est le résumé de toute la science du salut ! "

L'évêque resta un moment silencieux, puis il reprit :

" Maintenant, causons de l'affaire de cette nuit. Voyez-vous, des Colompnes, il faut découvrir les auteurs de ce tumulte, je veux les faire punir sévèrement.

— J'ai grand peur que les coupables appartiennent au corps de noblesse... et de jeunes seigneurs... "

L'évêque l'interrompit :

" Nobles ou roturiers, tous sont égaux devant ma justice, dit-il. Je ne serais pas étonné que votre jeune ami, le seigneur de Ternier, fût un des auteurs de ce tumulte nocturne... Je veux être sévère, cette fois, et j'enverrai le coupable passer un mois chez mes paysans des Hurtières. Mais comment se fait-il, poursuivit le prélat, d'un ton moins courroucé, que nous n'ayons encore vu ce matin ni M. de Maréchal, ni M. du Rocher, ni M. de Belletruche, ni M. de Ternier... ? "

— J'ai l'honneur d'être auprès de votre excellence, interrompit une voix fraîche et joyeuse. Quant à M. de Belletruche, il est encore au lit : après la nuit qu'il a passée, il doit avoir besoin de repos et de sommeil. "

L'évêque se retourna :

" Ah ! c'est vous, M. Oger, " dit-il, en fixant sur le jeune homme un regard scrutateur.

Oger s'inclina avec respect et baisa l'anneau d'améthyste qui brillait à l'un des doigts de la main que l'évêque lui tendait.

Un sourire malicieux se jouait sur les lèvres de messire Anselme. Il fit au jeune seigneur un signe de tête auquel celui-ci répondit par un geste affirmatif.

" Vous distiez donc, reprit Miribel, que le seigneur de Belletruche... "

— Dort probablement comme un loir, à l'heure qu'il est.

— C'est qu'il aura, comme moi... "

— Monseigneur a mal dormi ! "

— Vous devez en savoir quelque chose, Ternier ! Que s'est-il passé cette nuit... ? "

— Ah ! Monseigneur ! "

— Dites-moi la vérité. A cette condition j'oublierai certaine phrase que j'ai prononcée tantôt à Poreille de messire des Colompnes. "

Oger comprit à demi-mot et conta ses aventures nocturnes, son duel avec Belletruche et la scène amusante qui avait eu pour théâtre l'échoppe du cordonnier Tardiguet.

L'évêque et son chambellan ne purent s'empêcher de rire, mais le premier, redevenant tout-à-coup sévère, s'écria :

" Vous ne m'avez point dit, Ternier, la cause de votre querelle — dénoncée, heureusement pour vous ! — sans qu'il y ait eu combat. "

Ternier rougit et parut embarrassé.

" Vous vous taisez ? "

— La cause de cette incartade est si futile, Monseigneur ! "

— Futilité ! à vos yeux, peut-être ! Parlez, je veux savoir ce qu'il en est.

— Eh bien ! nous avons eu une discussion musicale.

— En vérité ! "

— Oui, seigneur ! c'était à propos d'un psalterien et de l'opportunité de la musique en certaines circonstances.

— Il s'agissait d'une sérénade ? "

— Oui... c'est-à-dire... non ! il s'agissait simplement de musique... "

— De musique religieuse, peut-être ? "

Oger saisit la balle au bond et répondit avec un aplomb imperturbable :

" Précisément ! "

— Du reste, continua l'évêque, voici votre adversaire. Nous allons vous mettre d'accord : entre gens de musique, l'harmonie doit régner sans cesse. "

Belletruche venait, en effet, de pénétrer dans le jardin.

En apercevant Ternier, il fit un geste de dépit :

" Barbe de bouc ! murmura-t-il ; je suis devancé ! l'orage va crever sur ma tête ! "

— Eh bien ! Eh bien ! Belletruche, s'écria l'évêque en le voyant approcher. Venez ça que je vous admire un peu ! on voit que vous mangez gras et que vous dormez bien. C'est l'indice d'un heureux caractère, beau sire. Bien plus, en agissant ainsi, en ne vous échauffant jamais le sang par des querelles, des batailles, des exercices violents, vous vous réservez une vie aussi longue que paisible.

— Il ne sait rien, pensez-vous le maître d'hôtel.

— Seulement, gardez-vous, reprit Miribel d'un ton grave, gardez-vous des discussions... musicales, mon bon ami ! "

Ennemond le regarda d'un air étonné.

" Vous m'entendez ? Il n'est rien de plus dangereux ! "

— Barbe de bouc ! Oh ! Monseigneur, pardon !... Je veux être pendu si je comprends... C'est moi qui... ? "

— Eh oui ! Eh oui ! à qui m'adressé-je ? "

Belletruche secoua la tête :

" Monseigneur me propose un énigme... "

— Voyons ! m'allez-vous nier que vous avez eu cette nuit, avec M. de Ternier, une discussion à propos de musique ? "

Le gros seigneur jeta un regard furieux sur Oger ; mais il éclata de rire, en balbutiant comme un écolier qui craint la férule :

" A propos de... nous... Ah ! bah !... la plaisanterie est délicieuse ! "

— Charmante ! ajouta l'évêque, seulement,

Belletruche, veillez à ce que vos discussions musicales soient dorénavant moins orageuses. Les habitants de ma bonne ville sont gens sérieux et qui pensent que la nuit est faite pour dormir. A parler franchement, je partage cet avis. Jouez du psalteryon, pendant le jour, messieurs ! sinon, pour m'épargner divers soucis, je vous enverrai avec psalteryons et doublemens à ma maison des Arves, tout la-haut, dans la montagne.

Et souriant malgré lui de la mine piteuse que faisaient les deux complices, il continua d'une voix moins sévère :

— Nous tiendrons conseil après dîner, messieurs. Ternier, vous ferez prévenir Marchal, Sallières, d'Arves et Passier.

Sur ces mots, il rentra dans l'hôtel épiscopal. Des qu'il fut parti, Belletruche reprocha durement à Ternier de l'avoir dénoncé à l'évêque.

— Je ne comprends pas que vous jetiez ainsi du ridicule sur vos égaux, M. de Ternier ! Prenez-y garde ; je ne serai pas toujours aussi accommodant ! Sied-il donc à un jeune homme de se moquer d'un vieillard ? à un danois de berner un chevalier ? ...

— Mais, cher ami... interrompit messire Anselme, avec aménité.

— Eh, c'est odieux ! M. de Ternier veut me faire perdre la confiance de Monseigneur et m'attirer sa disgrâce. Je le répète, cela est indigne de la part d'un jeune garçon que j'ai tenu enfant, dans mes bras, et que mon beau-frère, Marchal, a eu pour page.

Oger se défendit, assurant qu'il n'avait nullement l'intention de nuire à M. de Belletruche ; que Michiel, ayant exigé une explication, il l'avait donnée, atténuant ce qui, dans l'affaire du duel, aurait pu exciter la colère du souverain.

— Ah ! s'écria Belletruche, du moment que vous me faites des excuses...

— Il n'est pas question d'excuses, interrompit des Colombes. Vous vous trompez étrangement sur le sens des paroles de Ternier...

Laissez-le donc ! interrompit celui-ci. Messire Euemond a le désir de se mesurer une fois encore avec moi.

— Certainement non ! s'écria le maître d'hôtel en prenant la main d'Oger. Je suis pécunément satisfait, mon excellent ami. Et pour preuve que je souhaite enterrer à jamais ces petites querelles, je vous supplie de venir dîner chez moi avec messire Anselme. Mon sommelier m'a découvert un certain vin...

Cette invitation fut gracieusement acceptée et les trois seigneurs sortirent du palais, bras dessus bras dessous.

Chemin faisant, Belletruche ne put s'empêcher de faire à Ternier cette question :

— Enfin, mon cher ami, voulez-vous me dire maintenant à qui s'adressait votre mélodieuse sérénade de la nuit dernière ?

— Tenez-vous absolument à le savoir ?

— Hum !... oui... un peu.

— Eh bien ! c'était à mon cousin, Eustache de Tigny, votre page, avec qui j'en avais fait la gogeme !

(A continuer.)

DE LA SEMAILLE DU FROMENT OU BLÉ

Il n'est pas prouvé que l'on obtienne plus de blé de la terre labourée en planches que de celle labourée en sillons ; mais, ce qui est hors de doute, c'est qu'il est plus économique de faire les façons en planches qu'en sillons. Je vais donc m'occuper de la semaille du blé avec labour en planches.

Avant d'aller plus loin, constatons, par des comparaisons, l'utilité d'un enfouissage du grain de blé à une certaine profondeur pour une bonne venue.

1o. Soit, par exemple, dans le premier cas, que nous ayons une semaille faite à la main sur un vieux labour, et que le grain ne soit enterré qu'à une profondeur d'un pouce seulement ; que va-t-il se passer ? Il est facile de voir que l'effort que devra faire ce grain pour germer et pour percer cette faible épaisseur de terre qui le recouvre, sera peu considérable, et que sa première venue se fera promptement et aura un aspect des plus séduisants. Mais qu'il survienne une gelée, la terre va resserrer les racines jusque dans leurs pointes, et les arrêter dans leur développement, puis au dégel la terre va se soulever et entraîner avec elle ces faibles racines et déchirer même les plus tendres, ce qui nécessitera de la part de la végétation un nouveau travail et un retard de croissance pour réparer cette perte ; maintenant, qu'il survienne une pluie abondante, les racines vont se trouver à nu ; enfin, qu'un beau temps arrive et même une chaleur un peu intense, la plante ne peut plus résister, il faudra toute l'intelligence du cultivateur pour y remédier promptement et rétablir les chances de végétation dans un état plus ou moins normal ; dans ces conditions, le résultat est bien risqué.

2o. Dans le second cas, au contraire, prenant le terrain dans les mêmes conditions, si le grain se trouve enterré plus profondément, soit deux pouces et demi par exemple, les efforts de la germination seront un peu plus considérables, celle-ci se fera un peu moins promptement, mais les racines se trouveront plus à l'abri des intempéries et auront plus de chances de résister, et par conséquent de réussir, la végétation se trouvera moins interrompue, et, lorsque surviendra un beau temps, la plante reprendra aussitôt une nouvelle vigueur, et sans autre trouble, tout fera présumer un plein succès. Le résultat, dans ces conditions, sera donc bien plus avantageux.

3o. Dans le troisième cas, supposons une semaille du même genre faite trop profondément, soit par exemple à cinq ou six pouces. Inutile de l'expliquer, on conçoit qu'un trop long retard dans la germination, si toutefois elle a lieu, impatient le cultivateur et le fait craindre de voir perdre complètement le fruit de ses travaux ; il n'a pas d'autre remède que d'ensemencer de nouveau, s'il est encore temps, ou de faire une autre culture.

En résumé, donc, pour qu'une semaille soit bien faite, il est nécessaire que la graine soit enterrée assez profondément pour bien germer et s'enraciner fortement, pour que la plante n'ait à craindre ni les gelées, ni les pluies, ni la sécheresse ; que tous les grains soient enterrés à une profondeur uniforme, de manière que les pieds se trouvent, autant que possible, tous dans une condition également bonne. De cette façon, le blé poussera uniformément, et si la graine a été répandue en quantité suffisante pour peupler convenablement le sol, que la terre soit assez riche pour lui fournir une nourriture en rapport avec ses besoins, on pourra prétendre à une récolte complète.

Mais, pour arriver à cette perfection, quel mode de semaille convient-il d'employer ? Est-ce à la main, est-ce au semoir ?

La semaille à la main peut se faire sur labour franchement exécuté, ou sur un vieux labour. (Je ne parlerai pas ici des semailles à la main, faites sous raies, quoique ce soit une assez bonne manière d'opérer dans les sols légers, parce que les terrains qui demanderaient cette semaille produisent ordinairement peu de blé, et qu'il n'est jamais avantageux, dans les terrains consistants, de faire des labours par trop superficiels pour permettre son emploi.) Sur vieux labour, la herse, prenant difficilement, recouvre mal la semence, et pour quelques grains enfouis convenablement, les quatre cinquièmes environ sont perdus, mangés par les oiseaux, gelés, ou si quelques plants qui en proviennent persistent, ils sont ou desséchés par les hâles du printemps ou finissent, si l'année est humide, par produire une tige qui versera sans doute et ne donnera que de mauvais grains.

Faite sur labour frais, toujours à la main, la semaille n'est guère meilleure. Si une portion de la semence (les deux-cinquièmes tout au plus) se trouve à une assez bonne profondeur, car le grain aura roulé en partie dans les trous, les interstices que forment les bandes de terre retournées ou les mottes, il sera généralement mal réparti, beaucoup de grains se trouveront ensemble ; les plantes se nuiront les unes les autres et ne donneront guère que des tiges étioilées ; le reste de l'ensemencement, insuffisamment enterré, aura le sort de celui fait sur vieux labour ; de plus, comme la terre, venant d'être labourée, n'est pas assez tassée, il s'y trouvera en abondance des vides où l'air pénétrera trop facilement, où les agents atmosphériques agiront trop brusquement, où les insectes nuisibles au blé trouveront facilement un refuge, ce qui nuira considérablement à cette céréale. Il n'y aura donc pas, ainsi, plus de chances pour qu'une récolte convenable soit assurée.

Avec le semoir, au contraire, tous ces inconvénients disparaissent. Quand la terre, labourée depuis un certain temps, est hersée, l'ensemencement se fait après le premier tassement du sol, condition excellente pour la culture du blé ; le grain sera

mis à la profondeur voulue, l'espace entre les lignes et sur les lignes réglé de manière à ce qu'il se gêne le moins possible ; chaque grain donnant un bon plant, il ne sera plus nécessaire de répandre autant de semence ; partant, il y aura économie notable de grains semés. Les bottes du semoir relevant la terre et formant après leur passage une succession de petits ados qui, sous l'action des pluies, des gelées s'applanissent, serviront à renchausser le blé et l'empêcheront de geler ou de griller au soleil. Le grain ayant été placé à une profondeur convenable, le jeune plant se sera fortement enraciné, et la verse pourra ne plus être à craindre. Si l'on joint à ces bonnes dispositions le grand avantage de pouvoir ne confier la semence à la terre qu'au moment favorable, on peut croire que l'ensemencement fait de cette manière est aussi bon que possible, et qu'une chance de plus est acquise pour une bonne récolte.

Il serait à désirer que la plus grande partie des cultivateurs qui comprennent l'importance de ce procédé, fassent chaque année quelques sacrifices d'épierrement et de nivellement sur leurs terres, pour arriver à l'employer ; je puis leur certifier qu'ils seront largement payés de leurs peines.

H. AUDRAIN.

Montréal, 15 mars 1877.

REVUE DE LA SEMAINE

ORIENT

Le vent tourne à la guerre de nouveau. La girouette diplomatique, après quelques semaines de calme, est revenue se fixer dans la direction de la tempête. Voici le résumé des dernières dépêches :

Londres, 11 avril. — En réponse au protocole russe, la Turquie a adressé à ses représentants près les puissances étrangères, une note portant en substance que le gouvernement ottoman désire la paix et est déterminé à accomplir les réformes qu'il a promises ; qu'il accepte le protocole, sauf les points relatifs à l'intervention des puissances dans les affaires intérieures de l'Empire ; qu'il consentira à envoyer un représentant à Saint-Petersbourg et à désarmer, si la Russie est disposée à désarmer en même temps ; qu'il désire le concours des puissances pour amener le Monténégro à la conciliation. Maintenant, dit le télégraphe, la paix ou la guerre dépend du rejet ou de l'acceptation de la note turque par la Russie.

Paris, 11. — Une dépêche de Saint-Petersbourg annonce qu'un manifeste de guerre sera lancé par le Czar dans quelques jours.

Le parlement ottoman, après deux scrutins, a repoussé à une forte majorité les prétentions des Monténégrins.

Constantinople, 12. — Depuis la signature du protocole, le représentant de l'Angleterre a été tous les jours en conférence avec les ministres turcs ; mais ses avis paraissent n'avoir eu aucune influence sur les décisions de la Porte.

Londres, 12. — On mande d'Odessa que la Russie met activement en état de défense tous les ports de la mer Noire, en prévision d'une attaque de l'escadre cuirassée de la Turquie.

On mande de Pétra (Constantinople), que le ministre de la guerre pousse avec la plus grande rapidité l'armement des nouvelles troupes, l'armement des forteresses sur la frontière, en un mot prépare tout comme si les hostilités étaient imminentes. Deux généraux en chef sont déjà partis de Constantinople, l'un pour prendre le commandement de l'armée de la frontière de l'Est, l'autre, de l'armée du Danube.

L'affaire du Monténégro n'a pas été réglée par le vote de la Chambre des députés ; la question doit être portée devant le Sénat. Mais les Monténégrins sont doublement exigeants ; ils ne veulent rien céder de leurs prétentions.

M. de Bismark, conservant toutes les charges d'Etat dont il est revêtu, s'en va en congé jusqu'au mois d'août.

Les nouvelles d'Orient indiquent que le gouvernement turc fait tout ce qu'il peut pour éviter une guerre qui ne peut manquer d'achever sa ruine. Mais il semble entrainé par la fatalité des circonstances. Il lui est interdit par le fanatisme musulman de désarmer, et cependant, il ne peut payer ses troupes, et bientôt il lui sera impossible de les nourrir. Pour peu que la Russie vaille précipiter les événements, il est difficile de voir comment la Turquie peut échapper à une catastrophe.

Vienne, 13. — Une dépêche de Saint-Petersbourg annonce que le grand conseil de guerre s'est réuni aujourd'hui ; le cabinet considère que par sa circulaire la Turquie repousse entièrement le protocole, et en conséquence il rejette comme inutile la proposition de la Porte d'envoyer un plénipotentiaire à Saint-Petersbourg.

Londres, 13. — Les dernières nouvelles de l'Orient sont inquiétantes. L'attitude de la Turquie prouve jusqu'à l'évidence que la guerre ne peut être évitée. L'ambassade russe se prépare à quitter Constantinople. La Turquie refuse de prolonger l'armistice de Monténégro. Le gros de l'armée de la Pruth continue à avancer.

Londres, 13. — Une lettre du capitaine Bar-

naby annonce qu'une alliance secrète existe entre la Russie et la Perse.

Les dépêches des derniers jours sont manifestement à la guerre. La porte a repoussé énergiquement le protocole dans une circulaire adressée aux puissances. Elle se déclare prête à combattre plutôt que d'accepter cette humiliation.

Londres, 14. — Une dépêche de Saint-Petersbourg dit que dans les cercles officiels on considère la guerre comme inévitable, mais que toutefois, les mesures des autorités russes n'indiquent pas que la campagne doive commencer immédiatement. On dit que l'Autriche tentera un nouvel effort pour arrêter le conflit.

Bucharest, 15. — On attend le Czar mardi à Kischenoff.

Le grand-duc Nicholas a passé aujourd'hui en revue l'armée de la Pruth.

Paris, 16. — On dit que les membres de l'ambassade russe ont reçu instruction de quitter Constantinople.

Le Journal des Débats dit que les escadres russes dans l'Atlantique et le Pacifique ont reçu ordre de se concentrer dans la Méditerranée.

Vienne, 16. — Le conseil de guerre s'est assemblé à Saint-Petersbourg ; on a lieu de croire que la déclaration de guerre se fera mardi. Le Czar rejoindra l'armée le 24. On dit que les troupes russes ont déjà traversé le Pruth.

Londres, 16. — Une dépêche de Bucharest dit que l'entrée des Russes sur le territoire de la Roumanie commencera lundi ou mardi. Malgré tous les démentis, il est certain que vendredi, une dépêche a été envoyée de Saint-Petersbourg pour avertir les Russes fixés ici, que la déclaration de guerre devait se faire immédiatement.

ÉTATS-UNIS

La querelle du Sud n'est pas encore réglée aux Etats-Unis. On mande de Washington, dit une dépêche, que Chamberlain, après s'être consulté avec des membres éminents du parti républicain, avant son départ pour la Caroline du Sud, s'est décidé à maintenir ses droits comme gouverneur jusqu'à ce qu'il soit évincé par des moyens judiciaires. Comme Wade Hampton a pris avec le Président l'engagement de n'avoir pas recours à la violence, Chamberlain pense qu'il peut se maintenir en fonctions pendant quelque temps, et empêcher son rival d'être reconnu par la Législature légale.

Cette détermination nouvelle de Chamberlain est, dit-on, motivée par l'attitude décidée de Packard. Il pense que si celui-ci parvient à tenir bon dans la Louisiane, il pourra y avoir une réaction en sa faveur à Washington, d'où résulterait peut-être la nécessité de soutenir le gouvernement républicain de la Caroline du Sud. Si Packard est obligé d'abandonner la partie, Chamberlain renoncera également à la lutte.

On télégraphie de Columbia, capitale de la Caroline du Sud :

« Les troupes sont parties de la maison d'Etat. Chamberlain a annoncé qu'il se retire de la lutte en disant : « Après la récente décision du Président, je me trouve incapable de maintenir mes droits avec quelque espoir de succès, et je déclare que je ne veux pas prolonger l'embarras de l'Etat. »

MEXIQUE

Le mécontentement devient de plus en plus général au Mexique. Les plus anciens partisans de Diaz se prononcent contre lui, et l'esprit de révolte a gagné toute l'armée. De plus, le dictateur est retenu au lit par une maladie.

Le manifeste de Lerdo de Tejada a fait sensation. Le parti constitutionnel s'organise rapidement. Diaz a télégraphié à Canales de relâcher Cortina, et a ordonné à celui-ci de se rendre à Mexico. Les troupes de l'Etat de Morelos se sont prononcées pour Lerdo. On pense que d'autres vont suivre leur exemple.

POUR L'EUROPE

M. Martel et Mlle Villeneuve ont donné, mardi, le 10 courant, leur concert de charité, au profit des pauvres. Succès comme par le passé. Mlle Villeneuve, surtout, a achevé d'enthousiasmer le public. Nous apprenons que le jeune artiste doit partir prochainement pour l'Europe, pour compléter ses études musicales et se lancer dans la carrière artistique. Nous pouvons lui prédire, sans crainte d'être démenti par l'événement, un plein succès. C'est, comme nous l'avons déjà dit, une question de travail et de temps. Quant au résultat, il ne laisse pas de doute. Nous serons heureux de saluer bientôt Pastre levant.

Mlle Villeneuve étudiera à Paris même, Mlle Lajoussie a fait son *stato* en Italie, comme on le sait. C'était un désavantage pour elle, à sa première apparition en France.

M. Oscar Martel part pour l'Europe en même temps que Mlle Villeneuve.

Nous prions ceux qui auraient en leur possession des chansons patriotiques de 37-38 de les adresser à M. L. O. David, Chambre des Communes, Ottawa. Elles leur seront remises sans faute aussitôt qu'elles auront été publiées. Quelques-uns de nos abonnés nous demandent ces chansons, et, jusqu'à présent, nous n'avons pu nous en procurer qu'une seule.



LOIN DU MONDE, D'APRÈS LE TABLEAU DE M. R. LEHMANN

LA NAVIGATION DE LA BAIE-D'HUDSON

Nous sommes décidément dans un temps propice à l'éclosion des grands projets. Après la navigation d'hiver, après le projet de combler le détroit de Belle-Isle, voici un nouveau plan, dont nous empruntons les détails à un journal quotidien :

Dernièrement, les journaux de Manitoba faisaient mousser une idée qui n'est peut-être pas nouvelle, mais qui mérite d'appeler l'attention de nos hommes d'Etat. Il s'agit d'ouvrir une voie de communication entre nos grands terri-

toires du Nord-Ouest et de l'Europe. Pendant deux cents ans, les bateaux de la compagnie de la Baie-d'Hudson ont fait le trajet entre l'Angleterre et le fort York, et ont abordé sur les rivages de la Baie. Longtemps avant la formation des groupes de population qui habitent aujourd'hui le territoire de Manitoba, cette voie de communication était connue par les explorateurs et les facteurs de la compagnie du Nord-Ouest.

On voudrait ouvrir cette voie de nouveau et la prolonger jusqu'aux établissements de Manitoba, en reliant les bords du lac Winnipeg à ceux de la baie d'Hudson, par un chemin de fer de 400 milles.

De nombreuses pétitions demandant une appropriation du terrain circulent dans le Nord-Ouest. On prétend que la baie d'Hudson est

ouverte à la navigation pendant trois mois de l'année. Des bateaux construits sur le modèle du *Northern Light* pourraient éviter les difficultés que l'on éprouve à naviguer dans les glaces flottantes. La route sur la terre ne présente aucune difficulté insurmontable, et, avec le capital et le travail de nos ingénieurs, il serait facile de construire une bonne voie ferrée.

On prétend que cette route faciliterait l'expédition prompte et économique du blé des fertiles vallées de la Saskatchewan et de la Rivière-Rouge vers l'Europe, et nous permettrait de transporter les immigrants du vieux monde dans nos grands territoires plus facilement que par les routes actuelles. Dans le cas de guerre avec les Etats-Unis, nous pourrions utiliser la route de la Baie-d'Hudson pour le commerce d'importation et d'exportation. Aujourd'hui,

nos voisins pourraient facilement nous fermer la voie de l'Europe par le Saint-Laurent. Par la Baie-d'Hudson, la chose serait impossible.

Une compagnie anglaise construit des bateaux pouvant contenir 150,000 boisseaux pour le transport du blé de la Nouvelle-Orléans en Angleterre. Des marchands de denrées prétendent que le blé envoyé en Angleterre par la route du Nord, rapporterait au moins dix centins par boisseau de plus que celui que l'on expédie de la Nouvelle-Orléans. Les vapeurs pourraient faire le trajet entre la baie d'Hudson et l'Europe en douze jours.

On parle de demander au gouvernement impérial l'usage des bateaux *Alert* et *Discovery*, et au gouvernement canadien celui du *Northern Light*, pour explorer les côtes de la Baie-d'Hudson.

JUBILÉ ÉPISCOPAL DE PIE IX

DÉPART DES PÉLERINS CANADIENS POUR ROME

Nous reproduisons du Nouveau-Monde le compte-rendu suivant au sujet de la cérémonie qui a eu lieu à l'évêché de Montréal, mercredi dernier, à l'occasion du départ des pèlerins canadiens pour Rome.

La ville de Montréal a été hier le théâtre d'une démonstration dont le souvenir ne s'effacera pas de la mémoire de ceux qui y ont pris part. Cette démonstration qui n'a été qu'un des épisodes de la grande fête à laquelle le Canada ne manquera pas de participer, en union de cœur et d'esprit avec ses représentants, nous rappelait ces jours où les Zouaves Pontificaux laissaient le sol canadien, pour aller offrir au Saint-Père le tribut de leur sang.

Comme nous l'avions annoncé ces jours derniers, à une heure et demie de l'après-midi, les trente-cinq pèlerins partant pour Rome et dont nous avons déjà donné les noms, se réunissaient à l'évêché au milieu d'un concours immense de prêtres et de laïques.

À l'heure annoncée, leurs Grandeurs Nos Seigneurs de Montréal, de Sherbrooke et de Saint-Hyacinthe ainsi que Monseigneur Raymond, firent leur entrée au chœur suivis des pèlerins, des membres du clergé, des membres de l'Union Catholique et de l'Union-Allet.

M. Prendergast lut ensuite l'adresse des Zouaves. Mgr. Racine répondit par un discours de circonstance, puis le départ eut lieu. Quelques amis ont accompagné les pèlerins jusqu'à New-York, où la députation canadienne s'est embarquée à bord du steamer Gellert, de la ligne allemande.

ÉCHOS PARLEMENTAIRES

La session suit son cours paisiblement. Cinq ou six motions de parti ont été proposées et votées pendant la dernière semaine.

La présence de Sir Edward Thornton à Ottawa a causé quelque émoi. On a prétendu que le ministre anglais à Washington était chargé d'une mission diplomatique, relativement au traité d'extradition, aux pêcheries et à d'autres questions impliquant les intérêts canadiens.

On croit, d'un autre côté, que le voyage de Sir Edward Thornton a eu pour objet le traité d'extradition projeté, et le projet de traité de réciprocity. Le ministre anglais est retourné aux États-Unis. Il a été l'hôte de lord Dufferin pendant son séjour à Ottawa.

On s'attend à la prorogation des Chambres d'une semaine à l'autre, et les séances n'offrent plus beaucoup d'intérêt.

On a remarqué la présence simultanée du lieutenant-gouverneur Letellier et des Hons. MM. Chapleau et Angers à Ottawa.

M. Costigan est revenu avec une motion d'amnistie pour O'Donoghue, impliqué dans les troubles de Manitoba. Cette motion a été accueillie froidement, et elle est passée presque inaperçue.

Un premier vote a été pris sur l'affaire de l'hon. M. Anglin, Orateur de la Chambre des Communes, accusé d'avoir obtenu un contrat du gouvernement. Cette affaire doit revenir ces jours-ci devant la Chambre.

La législature de la Nouvelle-Écosse a été prorogée mercredi après-midi, 11 courant.

Le comité chargé d'examiner les accusations portées contre l'hon. juge Loranger a présenté son rapport à la Chambre. D'après ce rapport, le comité exonère, à l'unanimité, l'hon. juge des accusations portées contre lui.

L'ABLÉGAT APOSTOLIQUE

Nous traduisons du Truc-Witness de Montréal :

Le pape a résolu d'envoyer un délégué en Canada. Le Dr. Conroy, évêque d'Armagh, en Irlande, a été choisi pour cette importante mission.

Nous apprenons du Tablet que les pouvoirs confiés à l'évêque Conroy, comme légat apostolique, seront très-étendus.

Sa juridiction, dit notre confrère, comprendra toute l'Amérique Britannique du Nord, comprenant la province de Québec, Halifax, Toronto, et de Saint-Boniface, avec l'île Vancouver, Terre-Neuve, McKenzie, la Colombie Anglaise et l'île du Prince-Édouard.

BIBLIOGRAPHIE

POPULAR SAYINGS FROM OLD IBERIA (En français) DICTONS POPULAIRES ESPAGNOLS

Tel est le titre d'une petite brochure de 70 pages, qui vient de sortir, à Québec, des presses de M. Dawson.

C'est un recueil instructif et amusant des maximes, des proverbes et des sentiments de la nation espagnole. Il n'y a rien qui peint une nation, qui donne une idée exacte de son caractère et de son esprit, comme ces dictons populaires qui cachent presque toujours, sous une forme légère et même grossière, un grand fond de poésie et de philosophie.

Les auteurs de ce recueil signent : Fiddat et Aitiarche. Il y a là évidemment une femme, et on s'en aperçoit ; il n'y a qu'une femme pour faire un aussi joli bouquet de fleurs délicates.

NOUVELLES DIVERSES

On dit que lord Dufferin ira en Angleterre l'été prochain.

On évalue à 10,000 le chiffre d'immigration à Manitoba dans le cours de cette année.

Le Sénat des États-Unis compte dans son sein 19 imprimeurs.

S. S. Pie IX a dit sa première messe le 11 avril 1819.

Des réparations considérables seront faites à la Basilique de Québec, laquelle sera fermée une partie de l'été.

Cinq des sept membres du cabinet américain de Washington, dit l'Advertiser de Saint-Albans, sont francs-maçons.

On dit que l'ex-prince impérial de France, Louis-Napoléon, viendra en Amérique l'été prochain.

Le premier steamer océanique de la saison est attendu dans le port de Québec vers le 29 courant.

Le marquis et la marquise de Bassano, qui ont passé l'hiver à Montréal, se sont embarqués jeudi, à New-York, pour l'Europe.

Une communauté de Sœurs du Précieux-Sang, chassée, de l'Allemagne par Bismark, est à fonder un nouvel établissement dans le Missouri.

Les procès politiques ou semi-politiques sont à la mode actuellement.

M. Mackenzie, le premier ministre, vient d'intenter une action pour libelle contre le Mail de Toronto.

Le Free Press, d'Outaouais, annonce qu'une action va être prise contre M. Norris, député de Lincoln, qui est accusé d'infraction à l'acte concernant l'indépendance du parlement.

M. Tremblay, ex-M. P., a chargé ses avocats de poursuivre les propriétaires de la Gazette de Montréal, en dommages pour \$20,000, pour diffamation de caractère.

Le général Seymour, ex-ingénieur du chemin de fer de la rive Nord, poursuit, de son côté, M. McGreevy et ses avocats pour libelle.

Une partie de la section du chemin de fer du Nord entre Maskinongé et Montréal vient d'être localisée. Le chemin suivra une ligne droite de Maskinongé à Terrebonne et ne passera pas, en conséquence, par Joliette.

Plusieurs cadavres mutilés, recueillis à la suite de la perte des steamships George Cromwell et George Washington, ont fait naître le soupçon d'une machine infernale semblable à celle de Belgique, il y a deux ans.

Le maître général des postes vient de prendre des arrangements pour l'établissement d'un service régulier de malles entre le Canada et l'Allemagne.

A une réunion des directeurs de la banque Jacques-Cartier, tenue la semaine dernière, M. A. de Martigny, ci-devant gérant du Crédit Foncier, a été nommé caissier de la banque. Il entrera en fonction le 1er mai.

Une nouvelle catastrophe par le feu est arrivée aux États-Unis. Le Southern Hotel de Saint-Louis, Missouri, a été consumé la semaine dernière, et plus de 50 personnes ont péri dans les flammes.

La Gazette Officielle publie l'avis suivant :

Les soldats qui ont servi dans la milice en 1812-15 et qui n'ont pas encore transmis leurs réclamations pour participer à l'octroi spécial voté par le parlement pour récompenser leurs services, sont avertis que leurs demandes seront reçues avant le 10 mai au département de la milice.

Nous lisons dans le Métis, à propos du nouveau gouvernement du Nord-Ouest :

On a des nouvelles du siège du gouvernement du Nord-Ouest en date du 5 mars. Le conseil de M. Laird venait de clore ses séances législatives et avait mis et adopté plusieurs mesures importantes.

On lit dans la Minerve, à propos du terminus du chemin de la Rive Nord :

Si nous en croyons la rumeur, le gouvernement local aurait demandé à la corporation de Montréal de lui permettre de faire passer le chemin de fer de Québec à Montréal par la rue Sainte-Catherine.

La cour supérieure de Montréal a rendu jugement dans un procès intenté à propos de la constitutionnalité de l'acte de la législature de Québec, qui exige que les polices d'assurances portent des timbres dans la proportion de 3 cts par \$100.

Le Franc-Parleur annonce que MM. A. Ouimet et P. L. Duvert, propriétaires de mines au Colorado, viennent d'arriver de ce dernier endroit, où ils ont pu juger par eux-mêmes de la grande richesse des mines déjà en exploitation.

FAITS DIVERS

SINGULIÈRE AVENTURE.—Une originalité assez singulière réjouit actuellement les habitants de la rue Ramey, à Montmartre, Paris. L'Estafette raconte qu'un ancienne domestique, Mlle Pauline Saquet, s'était retirée, il y a quelque temps, dans une maison de santé comme pensionnaire.

La pluie augmentant, deux d'entre elles rebrossèrent chemin à moitié route. Les quatre autres, après avoir conduit la défunte jusqu'au cimetière de Saint-Ouen, se rendirent à la sacristie sur l'invitation du curé, qui leur donna lecture du testament de la défunte.

LA NAVIGATION.—La navigation est ouverte sur la rivière Chamby depuis une dizaine de jours. On s'attend à la voir ouverte sur le Saint-Laurent avant la fin de cette semaine.

Nous lisons dans un journal français : "Après avoir répété si souvent que la France était "immorale et frivole," il est bon de lancer un coup d'œil sur la statistique suivante, et voir de quel côté pèsent le plus les plateaux de la balance du sérieux et de la moralité :

Les naissances illégitimes, en France, sont dans la proportion de 70 sur 1,000. En Prusse, elles sont de 120, et dans l'Allemagne du Sud, de 200 sur 1,000.

LA SOURCE MIRACULEUSE.—En dépit de la circulaire de Mgr. l'évêque de Sherbrooke, nous voyons par les dernières nouvelles que la petite fille de Wolfestown continue toujours à attirer un grand nombre de visiteurs. On a compté jusqu'à quarante et cinquante voitures autour de la fameuse source, pendant une journée.

Voici une nouvelle qui ne laissera pas que d'effrayer bon nombre de personnes ; elle a été rapportée, le sourire sur les lèvres, par M. Bertrand, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences :

Il paraît que notre planète pourrait bien être anéantie et pulvérisée à la suite de tremblements de terre qui auront lieu en avril et mai.

M. Oakley Hall, maire de New-York en 1872, et dont la disparition a été, pendant plusieurs jours, l'objet des commentaires de toute la presse des États-Unis, est actuellement à Londres, où il s'est réfugié probablement dans la crainte d'être poursuivi de nouveau, sur les révélations du boss Tweed, au sujet des fraudes commises par le Ring de Tammany Hall.

"FRANÇOIS DE BIENVILLE,"

PAR M. J. MARMETTE

Le nom de M. Marmette est bien connu dans notre province, mais il est surtout familier aux lecteurs de l'Opinion Publique, qui ont eu déjà la primeur d'un des meilleurs romans de cet écrivain.

Le roman de M. Joseph Marmette, notre écrivain canadien, dont le nom rappelle à nos souvenirs un nombre déjà considérable d'ouvrages historiques, tels que : L'Intendant Bigot, le Chevalier de Moruec, la Française du Rebelle, ce roman, disons-nous, le premier que fit publier le jeune auteur en 1870 : François de Bienville, vient d'être mis en drame par M. J. Marmette, et sera représenté très-prochainement à la Salle de Musique, par nos amateurs français et canadiens-français, sous la direction et avec le concours de M. et Mme Maugard, nos excellents artistes français.

Les personnes qui auraient des problèmes à nous envoyer pour être publiés, devront les adresser à l'éditeur du Jeu de Dames, bureau de l'Opinion Publique, Montréal.

LE JEU DE DAMES

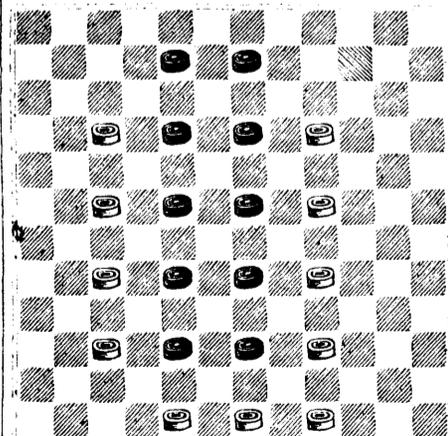
Les personnes qui auraient des problèmes à nous envoyer pour être publiés, devront les adresser à l'éditeur du Jeu de Dames, bureau de l'Opinion Publique, Montréal.

Les solutions doivent être également envoyées à la même adresse.

PROBLÈME No. 70

Par C. LABELLE, Montréal

NOIRS



BLANCS

Les Blancs jouent et gagnent

Solution du Problème No. 68

Table with 2 columns: Les Blancs jouent de, Les Noirs jouent de. Rows show piece counts for various solutions.

Solutions justes du Problème No. 68

Montréal:—Ar. P. Ilier. Village Lauzon, Lévis:—N. Samson. Holyoke, Mass.:—John Gadbois.

Autres Solutions du problème No. 67

Montréal:—C. B. Coutu. Holyoke, Mass.:—John Gadbois

LES ÉCHECS

Adressez les communications concernant les Échecs à M. O. Trempe, No. 512, rue St. Bonaventure, Montréal.

AUX CORRESPONDANTS

Autres solutions du No. 10: MM. Dr. J. A. Hamel, Malbaie; B. Saint-Liboire.

Solutions justes du problème No. 12: MM. H. E. Poulin, Marville; N. P. Sorel; P. O. Giroux; J. Lalonde; M. Toupin; J. E. Giroux et Dr. D. Montréal; L. O. P. Sherbrooke; E. M. Saint-Jérôme; Dr. D. J. E. Giroux; M. Toupin; P. O. Giroux, Montréal; N. P. Sorel; Zéphirin Delanuais, Québec.

Solutions justes du No. 13: MM. Georges Guay et H. M. Québec; B. Saint-Liboire; A. C. Saint-Jean; H. E. Poulin, Marville; L. O. P. Sherbrooke; E. M. Saint-Jérôme; J. Lalonde; Dr. D. J. E. Giroux; M. Toupin; P. O. Giroux, Montréal; N. P. Sorel; Zéphirin Delanuais, Québec.

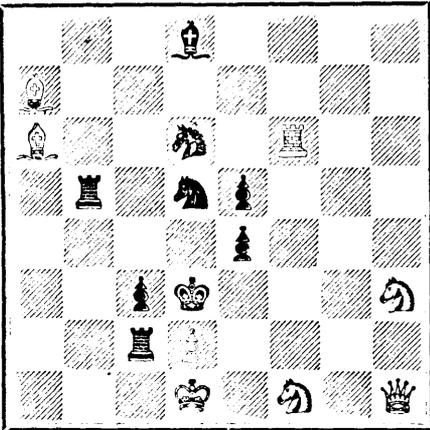
Un tournoi d'échecs universel doit avoir lieu à Leipzig, Allemagne, au commencement de juillet prochain, pour célébrer le cinquantième anniversaire du grand joueur Andersen, un des plus fameux joueurs qui soient jamais parus. De grands préparatifs se font pour recevoir les amateurs de cet agréable passe-temps, de toutes les parties du monde.

L'Université d'Oxford a remporté la victoire contre l'Université de Cambridge dans le tournoi d'échecs que nous avons annoncé dans le dernier numéro. Sur dix parties qui ont été jouées, l'Université d'Oxford en a gagné huit et Cambridge deux.

Nos remerciements à M. P. Desjardis, Saint-Hyacinthe, pour son problème.

PROBLÈME No. 16.

Composé par "B. D." Saint-Hyacinthe. Noirs.



Blancs.

Les blancs jouent. Font échec et mat en 2 coups.

SOLUTION DU PROBLÈME No. 12,

Noirs. Blancs. 1 T 8e T D échec 1 R prend T 2 P 7e F D échec dév. et mat.

PROBLÈME No. 17.

Composé par M. W. Atkinson, Montréal.

Blancs. Noirs. 1 R 3e R 1 R 4e R 2 T 6e F R 2 T 2e T D 3 F 8e T R 3 F 3e T D 4 F 5e F D 4 C 1er R 5 C 5e C D 5 P 2e R et 5e C R 6 P 3e C R, 4e F D et 7e D

Les blancs jouent et font échec et mat en 2 coups

SOLUTION DU PROBLÈME No. 13.

Blancs. Noirs. 1 D 3e C 1 T prend P 2 D prend P 2 Ad libitum. 3 D fait échec et mat.

Et autres.

MARIAGE

A l'église Saint-Jacques de Montréal, le 11 avril, par le Révérend Messire Senteine, M. P. A. Jodoin, marchand, à Mademoiselle Joséphine Bellemare, seconde fille de R. Bellemare, 6er., inspecteur du revenu.

DEMENAGEMENT

MM. FRANCOEUR ET GIROUX

prennent la liberté d'informer leurs amis et le public qu'ils ont transporté leur établissement de commerce aux Nos. 39 et 39 1/2, RUE ST. LAURENT et sollicitent de nouveau leur patronage pour la nouvelle maison.

Ils se sont assurés les services de M. J. C. DAJENAI, tailleur bien connu de cette ville. 8-16-4-106

ON SE DEMANDE OU EST LE JOLI MAGASIN DE MODES ET DE MARCHANDISES DE GOUT

qu'il y avait sur la rue Ste. Catherine, près de la rue Jacques Cartier; eh! bien, mesdames, vous n'avez qu'à vous rendre au No. 573, rue Ste. Catherine, entre les rues Montcalm et Wolfe, à l'enseigne du Chapeau Rouge, et vous y trouverez un assortiment complet de toutes espèces de marchandises, spécialement dans les modes, importées directement d'Europe. Chapeaux garnis gratis.

JOS. ROY, 573, RUE STE. CATHERINE, A l'Enseigne du Chapeau Rouge. 8-15-4-105

NAPOLEON ROY MARCHAND-TAILLEUR No. 96, RUE NOTRE-DAME, MONTREAL.

M. Napoleon Roy a constamment en mains un assortiment complet de HAUTES FAITES. Tout ordre exécuté sous le plus court délai. Aussi, MERCERIES ASSORTIES. Conditions: comptant. 8-15-56-102

WARRANTS DE TERRES DE MANITOBA. Cinq demandés. ARCHIBALD YOUNG, Bureau des Terres de Manitoba, Toronto. 8-15-4-103

LES OVULES SUÉDOIS Seul remède efficace et agréable.

Personnes désireuses de guérir vite et sûrement les affections de la vessie et des reins, Écoulements, Hémorrhoides, etc., prendront tout de suite les Ovules Suédois. A Paris: Phie COLOMER, 103, rue Montmartre. Agent pour le Canada: A. DELAU, 223, Mc Gill street, Montréal, et dans les principales Pharmacies.

RECOMPENSE NATIONALE DE 10,000 francs Grande Médaille d'OR à T. LAROCHE



Fortifiant et fébrifuge. très-efficace contre les affections de l'estomac, le sang pauvre et les mauvaises fièvres intermittentes ou anciennes, etc. Paris, 22, rue Drouot, et les pharmacies.

Agents: à Montréal, A. DELAU; à Québec, BRASSARD, pharm. PICAL & Co. HENRY R. GRAY LAVIOLETTE & NELSON JOS. LEDUC. J. E. BURKE W. E. BRUNET J. B. MARTEL.

ABEL PILON & Cie. 33, RUE DE FLEURS, PARIS.

Credit Litteraire & Musical, POUR L'ACQUISITION DE LA MUSIQUE ET DES LIVRES.

Fourniture immédiate des meilleurs ouvrages de LITTÉRATURE, DROIT, SCIENCES, BEAUX-ARTS, etc., etc., ainsi que des publications MUSICALES des principaux éditeurs de Paris.

Mode de crédit pour tous les ouvrages du Catalogue Abel Pilon & Cie.

Toute demande jusqu'à vingt piastres est payable une piastre par mois, et au-dessus de cette somme, le paiement mensuel est égal au vingtième du montant de la facture.

Frais de douane et de transport payables à l'arrivée des ouvrages. S'adresser à M. E. DANSEREAU, 7, PLACE D'ARMES, MONTREAL.

Agent de MM. Abel Pilon & Cie., de Paris, pour la Puisseance du Canada. VOIR LES CATALOGUES ET SPÉCIMENS 8-11-52-98.

SEMAINE POUR LES COTONS CHEZ A. PILON & CIE.

Tous les marchands rivalisent les cotons et les indiennes par ces temps de crises. Tant mieux pour les acheteurs. Mais ce qui est encore mille fois mieux, c'est que nous venons de prendre la résolution de vendre tous nos cotons et nos indiennes à des prix plus bas que tous ceux qui sont annoncés aujourd'hui.

Nous sommes prêts à entreprendre la lutte, et les acheteurs accorderont la victoire. Voici nos prix de bataille: Coton jaune 5 verges pour 5c. Coton jaune 5 pour 10c. Coton jaune 5 pour 15c. Notre coton jaune de 4e est bon. Notre coton jaune de 5e surpasse tout ce qu'il y a en ville pour le prix.

Nous avons un magnifique coton jaune pour 5 1/2c. Ce qui fait fureur, c'est notre coton Hochelaga pour 6c. seulement. Coton jaune 36 ponce extra, 7c. seulement. Nous avons en main les plus belles lignes de cotons jaunes qui ne soient jamais vus pour 7 1/2c, 8c, 9c, et 10c. Tous nos cotons jaunes de 13c et 15c ont été réduits à 10c.

Nous voulons féliciter tous les uns de coton. Si nous ne vendons pas les cotons à meilleur marché que tous les marchands. NOTRE NOM N'EST PAS PILON

Nos cotons blancs sont vendus dans les mêmes prix. Coton Horrockses 32 ponce, 9c. seulement. Coton Horrockses, 36 ponce, 10c. seulement. Nos cotons blancs ne sont pas égaux dans Montréal. Un mot de nos indiennes. Belles indiennes pour 2c, 3c, 4c. Magnifiques indiennes pour 5c et 6c. Nos indiennes dans les prix un peu plus élevés sont en grande demande.

Réduction énorme sur quelques lignes. Jupons de tonte 30c. seulement. Jupons de tonte brodés 30c. seulement. Chemises de toile 25c. seulement. Toiles à carreaux 4c. seulement. Wincoy carreaux 5c. seulement. Tous ces lots seront vendus avant quelques jours. Nous continuons toujours notre immense vente à bon marché de Tweeds, Alpucas et Etouffes à robes.

A. PILON & CIE., 615, RUE STE. CATHERINE, MONTREAL. A l'Enseigne de la Boule Verte. A. PILON, L. J. PELLETIER, 7-37-52-57

AVIS AU PUBLIC PERDU

Six NOVEMBRE UN PAQUET DE

Billets de Banque neufs de \$10

DE LA BANQUE CONSOLIDÉE DU CANADA (NON CONTRESIGNÉS) Dattés Montréal, 1er Juillet 1876

La Banque n'a pas encore commencé à émettre des billets neufs. Les seuls billets en circulation à présent sont les billets de la Banque de la Cité et de la Banque Royale Canadienne. AVIS est par le présent donné au public que ces billets ne sont d'aucune valeur, et que toute personne qui essaiera de les faire passer comme des billets de banque sera poursuivie.



ANTI-GOUTTEUX BOUBÉE SIROP VÉGÉTAL DÉPURATIF spécial, autorisé, présenté à l'Académie de Médecine de Paris et breveté en 1860, ordonné depuis plus d'un demi-siècle par les plus célèbres médecins de Paris et de tous les pays comme un remède infailible contre: GOUTTE ET RHUMATISMES

Soulage instantanément les douleurs et guérit radicalement. Montréal: A. DELAU, Mc Gill Street, 223, agent pour le Canada, et dans les principales Pharmacies. DÉPÔT GÉNÉRAL: 4, rue de Valenciennes, PARIS.

AVIS! Canadian Mechanics' Magazine

PATENT OFFICE RECORD.

Cette PRÉCIEUSE REVUE MENSUELLE a été beaucoup améliorée durant l'année dernière et contient maintenant les renseignements les plus récents et les plus utiles relativement aux Sciences et aux diverses branches des Métiers Mécaniques, choisis avec le plus grand soin pour l'information et l'instruction des Ouvriers du Canada. Une partie de ses colonnes est consacrée à la lecture instructive, convenable pour les jeunes membres de la famille, des deux sexes, sous le titre de:

"Illustrated Family Friend," TELLE QUE

HORTICULTURE, HISTOIRE NATURELLE, JEUX ET AMUSEMENTS POPULAIRES, OUVRAGES DE FANTAISIE ET A LA-GUILLE POUR DAMES, ET COURTES ET AMUSANTES HISTOIRES.

NOUVELLE MUSIQUE CHOISIE, RECETTES DOMESTIQUES, ETC.

THE CANADIAN MECHANICS' MAGAZINE,

Conjointement avec le Illustrated Family Friend

PATENT OFFICE RECORD, Contient 16 pages remplies des plus Belles Illustrations et environ 125 diagrammes de tous les brevets émis chaque mois en Canada; c'est une publication qui mérite l'encouragement de tous les Ouvriers de la Puisseance, dont la devise devrait toujours être:

"ENCOURAGEONS L'INDUSTRIE NATIONALE." Prix: Seulement \$2.00 par année.

LA CIE. DE LITH. BURLAND-DESBARATS PROPRIÉTAIRE ET ÉDITEUR.

5 et 7, RUE BLEURY, MONTREAL. F. N. BOXER, Architecte, Rédacteur.

Histoire du Canada.

ŒUVRES COMPLÈTES DE J. M. LEMOINE:

QUEBEC, PAST AND PRESENT. Illustré et relié, \$2. MAPLE LEAVES pour 1863-4-5, 3 vols. Editions devenues très-rares.

MAPLE LEAVES pour 1873, \$1. THE TOURIST'S NOTE BOOK.—Seconde Edition, \$0.25.

LES OISEAUX DU CANADA, très-rare, \$5. ALBUM DU TOURISTE, \$1. MÉMOIRE DE MONTCALEM VENGÉE.—rare, \$1. NOTES HISTORIQUES SUR LES RUES DE QUÉBEC, \$0.25.

DAWSON & CIE., BASSE-VILLE, QUÉBEC; ou DAWSON BROS., MONTREAL.

(ÉTABLI EN 1828.)

CHARLES GARTH & Cie

536 à 542, RUE CRAIC Fabricants et Importateurs de

Fournitures pour Plombiers

POSEURS DE TUYAUX POUR LE GAZ ET LA VAPEUR FONDEURS EN CUIVRE, CHAUDRONNIERS INGÉNIEURS, &c.

Appareils à la Vapeur et à l'Eau Chaud

CHAUFFER LES BATISSES.

VICTOR THERIAULT

ENTREPRENEUR DE POMPES FUNEBRES

FABRICANT DE CERCEILS, ETC., 33, RUE SAINT-URBAIN,

Avant dernièrement fait l'acquisition de QUATRE MAGNIFIQUES CORBILLARDS avec tous les accessoires complets, prend la liberté de solliciter l'encouragement de ses amis et du public en général lorsqu'il aura le malheur de perdre quelqu'un des leurs. Ses Corbillards comptent un nombre des plus élégants de cette ville, et il se fait fort de donner entière satisfaction.

SES GLACIÈRES MOBILES, au moyen desquelles les corps peuvent être conservés longtemps, même dans les plus grandes chaleurs de l'été, sans aucune odeur, sont d'un avantage incontestable et, au point de vue hygiénique, devraient être d'un usage général.

Il tient toujours en magasin: Cercueils de tous genres et de tous les prix, fabriqués par lui-même ou importés; Habillements pour ensevelir les morts, Crêpes, Gants, et tout ce qui se rattache aux funérailles.

Il se charge aussi de garnir les chambres mortuaires et d'ensevelir les morts. 8-11-4-96

A. GELINAS AVOCAT

No. 44, RUE ST. VINCENT

(en face de l'Hôtel Richelieu) MONTREAL.

A. CHARBONNEAU

Entrepreneur Menuisier

No. 10, RUELLE EVANS

ENTRE LES Rues St. Urbain & St. Charles Borromée MONTREAL.

Toute espèce de Menuiserie de Maison faite promptement et à Prix Réduits. 8-2-52-85

SIROP EXPECTORANT du DR. CODERRE

Pour la TOUX, le RHUME, les AFFECTIONS des BRONCHES, etc., etc.

Sirop du Dr. CODERRE pour les Maladies des Enfants, telles que la Diarrhée, Dysentérie, Dentition douloureuse, etc.

Elixir Tonique du Dr. Coderre, pour les maladies Nerveuses, Débilité et les maladies de la peau et du sang.

Tous ces remèdes si efficaces sont préparés sous la direction du Dr. J. EMERY CODERRE, qui pratique depuis plus de 30 ans, et leur usage est recommandé par les Professeurs de l'École de Médecine et de Chirurgie de Montréal. En vente chez les principaux pharmaciens. 7-15-52-2

APPROVED BY THE MEDICAL FACULTY

DEVINS' WORM PASTILLES.

The most effectual Remedy for Worms in Children or Adults.

Le meilleur remède contre les vers chez les enfants ou adults.

PASTILLES DE DEVINS CONTRE LES VERS.

APPROUVÉES PAR LA FACULTÉ MÉDICALE.

On enverra une boîte par la maille à aucune adresse dans le Canada, en recevant 25 cents. DEVINS & BOLTON, Pharmaciens, Montréal

ON DEMANDE

UN JEUNE HOMME de bonnes manières, parlant le Français et l'Anglais, pour solliciter des annonces pour L'OPINION PUBLIQUE.

S'adresser au bureau du Journal, No. 5 ou 7, Rue Bleury.

Avis aux Abonnés.

L'OPINION PUBLIQUE est publiée par la COMPAGNIE DE LITHOGRAPHIE BURLAND-DESBARATS, à ses bureaux, 5 et 7, rue Bleury, Montréal.

Le prix de l'abonnement est de TROIS PIASTRES par année, payable STRICTEMENT D'AVANCE.

Les lettres d'abonnements ou traitant d'autres affaires doivent être adressées à G. B. BURLAND, Gérant, ou, pour plus d'uniformité, comme suit: "Au Gérant de L'Opinion Publique, Montréal."

Adresser les contributions et correspondances littéraires: "Au Rédacteur de L'Opinion Publique, Montréal."

Si une réponse est demandée, il faut envoyer une estampille pour en payer le port.

Lorsqu'on veut obtenir des exemplaires extra du journal, le prix de ces exemplaires, en estampilles ou autrement, doit en accompagner la demande.

Nos abonnés à Montréal sont priés de nous faire connaître, personnellement ou par carte-poste, toute irrégularité dans la livraison du journal.

L'OPINION PUBLIQUE est imprimée aux Nos. 5 et 7, rue Bleury, Montréal, Canada, par la COMPAGNIE DE LITHOGRAPHIE BURLAND-DESBARATS.